

METEOROLOGIE  
Partiellement nuageux,  
plus frais  
Min.: 50 — Max.: 65

PETE DU JOUR  
SAINT EDOUARD

10¢

Les librairies  
F. PILON INC.  
Papeterie - Dactylographes  
Accessoires de bureau



Le gouverneur général du Canada, M. Georges Vanier, était hier soir l'hôte du président de la Finlande, M. Urho Kekkonen, au cours d'un dîner à l'ambassade finlandaise.

## La Finlande et le Marché commun

OTTAWA. — Le président de la Finlande, M. Urho Kekkonen, et le premier ministre Diefenbaker ont eu un entretien d'une heure hier et les deux hommes ont surtout étudié la question de Berlin et les problèmes que pose le Marché commun aux deux pays.

On sait que la Finlande fait partie de l'Association de libre échange européen, dont le chef, la Gde-Bretagne cherche maintenant un moyen de faire partie d'un autre groupe commercial, le Marché commun.

M. Diefenbaker a dit que son interlocuteur est un homme très intéressant et bien informé. Il a ajouté qu'ils ont parlé de la situation internationale en général et de l'établissement de blocs commerciaux en Europe. Les ministres des affaires étrangères et les ambassadeurs des deux pays assistaient également à la réunion.

## Suggestion de la Chambre de Commerce: Québec, avec l'aide d'Ottawa, devrait produire de l'énergie thermonucléaire

Par Marc-Henri Côté

Québec devrait profiter tout autant que l'Ontario de l'appui du gouvernement fédéral à la production d'énergie électrique à partir de l'uranium, ont commenté hier MM. Claude P. Beaubien, ing. p., vice-président de l'Aluminum Company of Canada, président de la Chambre de commerce de la province de Québec et M. Huet Massue, ing. p., directeur de l'Association pour le progrès du golfe et du Bas St-Laurent.

Ils ont rendu public au cours d'une conférence de presse, hier, au Club St-Denis, un mémoire sur les ressources hydrauliques, préparé à la demande de M. René Lévesque, ministre des ressources naturelles du Québec, par la Chambre de commerce de la province de Québec. M. Massue en est l'auteur. Le gouvernement provincial n'a pas encore commenté ce mémoire qui lui a été soumis il y a trois mois. Il doit servir, ainsi que d'autres, aux délégués de la province de Québec à la conférence nationale sur les richesses renouvelables qui aura lieu à Montréal, du 23 au 28 octobre.

Le Québec est au premier rang des producteurs d'électricité du monde, par unité de population mais l'on doit déjà prévoir que l'utilisation du potentiel électrique de quelque 27.000.000 de c.-v. surviendra dans relativement peu d'années.

Le mémoire de la Chambre de commerce de la province de Québec souligne qu'un inventaire détaillé des ressources hydrauliques du Québec s'impose. En dépit des aménagements gigantesques de la Bersimis et de la Manicouagan sur la Côte Nord, certains débits susceptibles de production d'énergie électrique sont négligés en ce moment dans le centre de la province.

La Chambre de commerce de la province de Québec réclame du gouvernement une entente avec Terre-Neuve pour l'utilisation sur la Côte Nord notamment, des 6.000.000 de c.-v. du bassin de la rivière Hamilton, au Labrador.

En réponse à une question, M. Beaubien a noté que l'industrie privée de l'électricité peut administrer une utilité publique aussi efficacement que l'Etat peut le faire. Le système mixte actuel, régime d'Etat (Hydro-Québec) et entreprise privée doit être conservé, a ajouté M. Beaubien, parce qu'il constitue une saine concurrence qui s'est révélée efficace.

Le réseau d'échange d'électricité entre les divers producteurs, tant la région d'Etat que celle de l'industrie privée, se maintiendra et il est question également d'étendre cet échange à toutes les provinces.

M. Massue pour sa part est convaincu que les progrès techniques permettront l'exploitation rentable des sources éloignées d'énergie hydroélectrique, celles des rivières Grande-Baleine et Nottoway, dans le bassin de la baie James, entre autres.

Déjà l'industrie privée de l'électricité au Québec monte des usines thermiques, notons celle qu'édifie Shawinigan Power, à Tracy, près de Sorel. Il y a lieu de croire que d'autres usines thermiques seront construites dans notre province; leur rendement s'améliorera au point de concurrencer le coût

de toutes les provinces.

M. Massue pour sa part est convaincu que les progrès techniques permettront l'exploitation rentable des sources éloignées d'énergie hydroélectrique, celles des rivières Grande-Baleine et Nottoway, dans le bassin de la baie James, entre autres.

De l'industrie privée de l'électricité au Québec monte des usines thermiques, notons celle qu'édifie Shawinigan Power, à Tracy, près de Sorel. Il y a lieu de croire que d'autres usines thermiques seront construites dans notre province; leur rendement s'améliorera au point de concurrencer le coût

de toutes les provinces.

M. Massue pour sa part est convaincu que les progrès techniques permettront l'exploitation rentable des sources éloignées d'énergie hydroélectrique, celles des rivières Grande-Baleine et Nottoway, dans le bassin de la baie James, entre autres.

De l'industrie privée de l'électricité au Québec monte des usines thermiques, notons celle qu'édifie Shawinigan Power, à Tracy, près de Sorel. Il y a lieu de croire que d'autres usines thermiques seront construites dans notre province; leur rendement s'améliorera au point de concurrencer le coût

de toutes les provinces.

M. Massue pour sa part est convaincu que les progrès techniques permettront l'exploitation rentable des sources éloignées d'énergie hydroélectrique, celles des rivières Grande-Baleine et Nottoway, dans le bassin de la baie James, entre autres.

de toutes les provinces.

M. Massue pour sa part est convaincu que les progrès techniques permettront l'exploitation rentable des sources éloignées d'énergie hydroélectrique, celles des rivières Grande-Baleine et Nottoway, dans le bassin de la baie James, entre autres.

## Bâtiment: à la suite de conventions particulières D'ici une semaine, 70 pour cent des ouvriers auront repris le travail

Par Fernand Bourret

"D'ici une semaine, les entrepreneurs en construction vont démontrer à la population de Montréal qu'ils en ont soupu du Builders' Exchange, un organisme qui n'existe que pour protéger les gros entrepreneurs, qui veut écraser les petits et ne veut rien accorder aux travailleurs!"

C'est ce qu'a déclaré hier M. Jean-Paul Ménard, président du Conseil des métiers de la construction, et principal porte parole des 50.000 travailleurs qui paralysent, par leur arrêt de travail, les principaux chantiers de construction à Montréal.

"D'ici une semaine, a-t-il précisé, 70 pour cent des ouvriers actuellement impliqués dans le conflit seront protégés par des conventions particulières et ils retourneront travailler sur les chantiers des entrepreneurs qui auront signé de telles ententes."

Nous ne ferons pas simplement des déclarations, a poursuivi M. Ménard, mais nous convoquerons les représentants de la presse, de la radio et de la télévision et nous démontrerons, en apportant comme preuve des documents et des conventions particulières signées, que nous ne "bluffons" pas comme l'a fait hier le Builders' Exchange, en annonçant qu'il était prêt à faire face à une longue grève.

Nous démontrons que, sans argent, sans ressources, sans influence autre que celle de notre nombre, nous aurons réussi à obtenir ce que nous refusons le Builders' Exchange, la sécurité syndicale et la sécurité d'emploi.

M. Ménard a ajouté que les entrepreneurs qui ont décidé de se débarrasser de la tutelle du Builders' Exchange ne se contenteront pas d'accorder une

hausse de 7 cents l'heure aux travailleurs, comme l'offre le Builders' Exchange, à la suggestion du ministre du travail, M. René Hamel, mais qu'ils vont accorder une hausse de 15 cents l'heure.

Quant aux autres conditions de travail et de salaire, les parties ont convenu de s'en remettre à la décision d'un arbitre impartial, le juge André Montpetit, auquel les parties vont faire confiance.

M. Ménard a prêté avec la conclusion de ces ententes

particulières, les syndicats de la construction seront en mesure d'ignorer le Builders' Exchange et de négocier une convention collective à extension juridique et obtenir un décret de concert avec une association indépendante d'entrepreneurs en construction.

Cette dernière association d'employeurs, à cause du nombre de ses membres et des ouvriers qu'elle emploie, sera en mesure, avec les syndicats de la construction, de passer par-dessus la tête du Builders' Exchange, en devenant la principale partie contractante.

Le président du Builders' Exchange, M. J. G. Bourne, a déclaré hier que cet organisme ne fera pas de concession aux grévistes et qu'il est prêt à faire face à une longue grève.

M. Bourne a fait cette déclaration à l'issue d'une réunion des membres de cet organisme qui groupe les entrepreneurs en construction. Plus de 300 entrepreneurs ont participé à la réunion qui a débuté à trois heures de la salle de l'hôtel de ville de Ville Mont-Royal et qui a pris fin vers 4 h. 30.

A l'issue de la réunion, M. Bourne a fait une brève déclaration dans des termes qui laissaient entrevoir qu'il n'était pas disposé à céder aux pressions syndicales.

Il a démenti la nouvelle à l'effet qu'il y avait session mardi les membres du Builders' Exchange et déclaré qu'il ne connaissait pas les entrepreneurs qui ont décidé de négocier des conventions collectives particulières avec les syndicats de la construction qui sont présentement en grève.

Les ferblantiers

Il semble que ce soit l'Association internationale des ferblantiers (Sheet Metal Workers Association) qui constitue le noeud du problème. On sait que ce sont les membres de ce syndicat, dont l'agent d'affaires est M. Jean-Paul Ménard, et qui compte environ 1.000 membres dans ses rangs, qui ont déclenché un arrêt de travail, il y a un mois. Ils réclamaient la conclusion d'ententes particulières avec les entrepreneurs qui les emploient.

Entre autres, ils réclamaient des avantages supérieurs à ceux qu'accorde présentement la convention collective à extension juridique, notamment dans le domaine de la sécurité syndicale, la sécurité d'emploi, le règlement des griefs et la sécurité sociale. Les employeurs ont refusé de négocier des ententes particulières et veulent se limiter à la conclusion d'une convention collective qui sera ensuite étendue à toute la région de Montréal.

Refus des employeurs

Hier, M. Bourne a carrément affirmé que le Builders' Exchange n'entamera pas de négociations ni de procédures en arbitrage tant que les ferblantiers n'auront pas repris le travail. C'est la condition essentielle à la reprise des pourparlers entre les parties en cause.

Pendant ce temps, près de 50.000 travailleurs respectent les lignes de piquetage instal-

les en face des principaux chantiers de la métropole, mardi matin. On n'a signalé aucun incident grave depuis le début de la grève. D'ailleurs, les non syndiqués ne tentent pas, en grande majorité, de forcer les lignes de piquetage et restent tranquillement chez eux en attendant le règlement du conflit.

M. Bourne a également dit que des entrepreneurs, agissant en leur propre nom, avaient intercedé auprès du premier ministre M. Jean Lesage, et du ministre du travail, M. René Hamel.

Le président du Builders' Exchange, M. J. G. Bourne, a déclaré hier que cet organisme ne fera pas de concession aux grévistes et qu'il est prêt à faire face à une longue grève.

M. Bourne a fait cette déclaration à l'issue d'une réunion des membres de cet organisme qui groupe les entrepreneurs en construction. Plus de 300 entrepreneurs ont participé à la réunion qui a débuté à trois heures de la salle de l'hôtel de ville de Ville Mont-Royal et qui a pris fin vers 4 h. 30.

A l'issue de la réunion, M. Bourne a fait une brève déclaration dans des termes qui laissaient entrevoir qu'il n'était pas disposé à céder aux pressions syndicales.

Il a démenti la nouvelle à l'effet qu'il y avait session mardi les membres du Builders' Exchange et déclaré qu'il ne connaissait pas les entrepreneurs qui ont décidé de négocier des conventions collectives particulières avec les syndicats de la construction qui sont présentement en grève.

Les ferblantiers

Il semble que ce soit l'Association internationale des ferblantiers (Sheet Metal Workers Association) qui constitue le noeud du problème. On sait que ce sont les membres de ce syndicat, dont l'agent d'affaires est M. Jean-Paul Ménard, et qui compte environ 1.000 membres dans ses rangs, qui ont déclenché un arrêt de travail, il y a un mois. Ils réclamaient la conclusion d'ententes particulières avec les entrepreneurs qui les emploient.

## Le Builders' Exchange: nous sommes prêts à faire face à une longue grève

Le président du Builders' Exchange, M. J. G. Bourne, a déclaré hier que cet organisme ne fera pas de concession aux grévistes et qu'il est prêt à faire face à une longue grève.

M. Bourne a fait cette déclaration à l'issue d'une réunion des membres de cet organisme qui groupe les entrepreneurs en construction. Plus de 300 entrepreneurs ont participé à la réunion qui a débuté à trois heures de la salle de l'hôtel de ville de Ville Mont-Royal et qui a pris fin vers 4 h. 30.

A l'issue de la réunion, M. Bourne a fait une brève déclaration dans des termes qui laissaient entrevoir qu'il n'était pas disposé à céder aux pressions syndicales.

Il a démenti la nouvelle à l'effet qu'il y avait session mardi les membres du Builders' Exchange et déclaré qu'il ne connaissait pas les entrepreneurs qui ont décidé de négocier des conventions collectives particulières avec les syndicats de la construction qui sont présentement en grève.

Les ferblantiers

Il semble que ce soit l'Association internationale des ferblantiers (Sheet Metal Workers Association) qui constitue le noeud du problème. On sait que ce sont les membres de ce syndicat, dont l'agent d'affaires est M. Jean-Paul Ménard, et qui compte environ 1.000 membres dans ses rangs, qui ont déclenché un arrêt de travail, il y a un mois. Ils réclamaient la conclusion d'ententes particulières avec les entrepreneurs qui les emploient.

Entre autres, ils réclamaient des avantages supérieurs à ceux qu'accorde présentement la convention collective à extension juridique, notamment dans le domaine de la sécurité syndicale, la sécurité d'emploi, le règlement des griefs et la sécurité sociale. Les employeurs ont refusé de négocier des ententes particulières et veulent se limiter à la conclusion d'une convention collective qui sera ensuite étendue à toute la région de Montréal.

Refus des employeurs

Hier, M. Bourne a carrément affirmé que le Builders' Exchange n'entamera pas de négociations ni de procédures en arbitrage tant que les ferblantiers n'auront pas repris le travail. C'est la condition essentielle à la reprise des pourparlers entre les parties en cause.

Pendant ce temps, près de 50.000 travailleurs respectent les lignes de piquetage instal-

les en face des principaux chantiers de la métropole, mardi matin. On n'a signalé aucun incident grave depuis le début de la grève. D'ailleurs, les non syndiqués ne tentent pas, en grande majorité, de forcer les lignes de piquetage et restent tranquillement chez eux en attendant le règlement du conflit.

M. Bourne a également dit que des entrepreneurs, agissant en leur propre nom, avaient intercedé auprès du premier ministre M. Jean Lesage, et du ministre du travail, M. René Hamel.

Le président du Builders' Exchange, M. J. G. Bourne, a déclaré hier que cet organisme ne fera pas de concession aux grévistes et qu'il est prêt à faire face à une longue grève.

M. Bourne a fait cette déclaration à l'issue d'une réunion des membres de cet organisme qui groupe les entrepreneurs en construction. Plus de 300 entrepreneurs ont participé à la réunion qui a débuté à trois heures de la salle de l'hôtel de ville de Ville Mont-Royal et qui a pris fin vers 4 h. 30.

A l'issue de la réunion, M. Bourne a fait une brève déclaration dans des termes qui laissaient entrevoir qu'il n'était pas disposé à céder aux pressions syndicales.

Il a démenti la nouvelle à l'effet qu'il y avait session mardi les membres du Builders' Exchange et déclaré qu'il ne connaissait pas les entrepreneurs qui ont décidé de négocier des conventions collectives particulières avec les syndicats de la construction qui sont présentement en grève.

Les ferblantiers

Il semble que ce soit l'Association internationale des ferblantiers (Sheet Metal Workers Association) qui constitue le noeud du problème. On sait que ce sont les membres de ce syndicat, dont l'agent d'affaires est M. Jean-Paul Ménard, et qui compte environ 1.000 membres dans ses rangs, qui ont déclenché un arrêt de travail, il y a un mois. Ils réclamaient la conclusion d'ententes particulières avec les entrepreneurs qui les emploient.

Entre autres, ils réclamaient des avantages supérieurs à ceux qu'accorde présentement la convention collective à extension juridique, notamment dans le domaine de la sécurité syndicale, la sécurité d'emploi, le règlement des griefs et la sécurité sociale. Les employeurs ont refusé de négocier des ententes particulières et veulent se limiter à la conclusion d'une convention collective qui sera ensuite étendue à toute la région de Montréal.

Refus des employeurs

Hier, M. Bourne a carrément affirmé que le Builders' Exchange n'entamera pas de négociations ni de procédures en arbitrage tant que les ferblantiers n'auront pas repris le travail. C'est la condition essentielle à la reprise des pourparlers entre les parties en cause.

Pendant ce temps, près de 50.000 travailleurs respectent les lignes de piquetage instal-

les en face des principaux chantiers de la métropole, mardi matin. On n'a signalé aucun incident grave depuis le début de la grève. D'ailleurs, les non syndiqués ne tentent pas, en grande majorité, de forcer les lignes de piquetage et restent tranquillement chez eux en attendant le règlement du conflit.

M. Bourne a également dit que des entrepreneurs, agissant en leur propre nom, avaient intercedé auprès du premier ministre M. Jean Lesage, et du ministre du travail, M. René Hamel.

## Tunisie: ultimatum à la France Algérie: le GPRA veut négocier Alger: l'O.A.S. est pourchassée

La journée d'hier a apporté un certain nombre de précisions sur l'avenir des relations entre la France d'une part, et la Tunisie et l'Algérie d'autre part. M. Bourguiba a lancé un ultimatum à la France lui demandant de retirer sans délai ses troupes de l'importante base militaire de Bizerte. Le GPRA de son côté a offert à la France de reprendre les négociations sur l'avenir de l'Algérie, exigeant cependant que Paris reconnaisse le Sahara comme une partie intégrante de l'Algérie. Enfin les importantes opérations policières déclenchées depuis deux jours à Alger contre l'OAS ont permis l'arrestation de plusieurs suspects et la découverte d'un magasin d'armes activiste.

ALGER. — Les forces françaises de l'ordre en Algérie ont annoncé hier qu'elles avaient procédé à l'arrestation d'un membre important de l'OAS, il s'agit d'un déserteur de la Légion étrangère, le sergent Albert Doucar, qui dirigeait un commando de tueurs. Ce commando est en partie responsable de l'assassinat du chef de la police d'Alger, l'inspecteur Roger Cavaury, le 31 mai dernier.

En même temps que Doucar, quatre autres personnes ont été arrêtées, toutes membres de l'OAS.

Ces arrestations ont été effectuées à la suite d'un brouillage méthodique d'un quartier central d'Alger avant-hier. Les forces françaises ont minutieusement fouillé chaque maison de la cave au grenier. Ce ratisage s'est poursuivi hier et a permis de mettre la main sur un poste émetteur clandestin de l'OAS.

La police pense que c'est avec ce poste que les activistes algériens s'emparaient de la longueur d'onde de la radio d'Etat pour transmettre la population des mots d'ordre et l'inciter à la révolte.

La police a également découvert de nombreuses armes individuelles et automatiques que l'OAS avait en sa possession depuis les manifestations des "barricades", en janvier 1959.

NDLR: Dans sa dernière conférence de presse, il y a un mois, le général de Gaulle avait clairement laissé entendre qu'il était prêt à reconnaître le Sahara comme faisant partie de l'Algérie. Il avait alors employé pour la première fois le mot de "Sahara algérien".

NDLR: Dans sa dernière conférence de presse, il y a un mois, le général de Gaulle avait clairement laissé entendre qu'il était prêt à reconnaître le Sahara comme faisant partie de l'Algérie. Il avait alors employé pour la première fois le mot de "Sahara algérien".

NDLR: Dans sa dernière conférence de presse, il y a un mois, le général de Gaulle avait clairement laissé entendre qu'il était prêt à reconnaître le Sahara comme faisant partie de l'Algérie. Il avait alors employé pour la première fois le mot de "Sahara algérien".

NDLR: Dans sa dernière conférence de presse, il y a un mois, le général de Gaulle avait clairement laissé entendre qu'il était prêt à reconnaître le Sahara comme faisant partie de l'Algérie. Il avait alors employé pour la première fois le mot de "Sahara algérien".

NDLR: Dans sa dernière conférence de presse, il y a un mois, le général de Gaulle avait clairement laissé entendre qu'il était prêt à reconnaître le Sahara comme faisant partie de l'Algérie. Il avait alors employé pour la première fois le mot de "Sahara algérien".

NDLR: Dans sa dernière conférence de presse, il y a un mois, le général de Gaulle avait clairement laissé entendre qu'il était prêt à reconnaître le Sahara comme faisant partie de l'Algérie. Il avait alors employé pour la première fois le mot de "Sahara algérien".

NDLR: Dans sa dernière conférence de presse, il y a un mois, le général de Gaulle avait clairement laissé entendre qu'il était prêt à reconnaître le Sahara comme faisant partie de l'Algérie. Il avait alors employé pour la première fois le mot de "Sahara algérien".

NDLR: Dans sa dernière conférence de presse, il y a un mois, le général de Gaulle avait clairement laissé entendre qu'il était prêt à reconnaître le Sahara comme faisant partie de l'Algérie. Il avait alors employé pour la première fois le mot de "Sahara algérien".

NDLR: Dans sa dernière conférence de presse, il y a un mois, le général de Gaulle avait clairement laissé entendre qu'il était prêt à reconnaître le Sahara comme faisant partie de l'Algérie. Il avait alors employé pour la première fois le mot de "Sahara algérien".

NDLR: Dans sa dernière conférence de presse, il y a un mois, le général de Gaulle avait clairement laissé entendre qu'il était prêt à reconnaître le Sahara comme faisant partie de l'Algérie. Il avait alors employé pour la première fois le mot de "Sahara algérien".

## M. Lesage à Paris: l'U.N. osera-t-elle attaquer?

Dans un autre domaine, le président tunisien a déclaré que la collaboration économique et culturelle entre son pays et la France ne pourra reprendre normalement qu'une fois la question de Bizerte entièrement réglée. Il a ajouté à ce sujet que son gouvernement se propose de mettre sur pied un programme visant à doter la Tunisie d'un nombre suffisant d'instituteurs tunisiens.

C'est avec un certain étonnement que les pays occidentaux ont accueilli ce nouveau ultimatum du président Bourguiba. Dans certains milieux français, on déclare même que la Tunisie donne 10 jours à la France pour commencer son évacuation.

Il semble cependant évident aujourd'hui que Bourguiba n'a pas pris de décision à la légère. Fort de l'expérience de juillet dernier, et averti des dangers d'un ultimatum trop

NDLR: Dans sa dernière conférence de presse, il y a un mois, le général de Gaulle avait clairement laissé entendre qu'il était prêt à reconnaître le Sahara comme faisant partie de l'Algérie. Il avait alors employé pour la première fois le mot de "Sahara algérien".

NDLR: Dans sa dernière conférence de presse, il y a un mois, le général de Gaulle avait clairement laissé entendre qu'il était prêt à reconnaître le Sahara comme faisant partie de l'Algérie. Il avait alors employé pour la première fois le mot de "Sahara algérien".

NDLR: Dans sa dernière conférence de presse, il y a un mois, le général de Gaulle avait clairement laissé entendre qu'il était prêt à reconnaître le Sahara comme faisant partie de l'Algérie. Il avait alors employé pour la première fois le mot de "Sahara algérien".

NDLR: Dans sa dernière conférence de presse, il y a un mois, le général de Gaulle avait clairement laissé entendre qu'il était prêt à reconnaître le Sahara comme faisant partie de l'Algérie. Il avait alors employé pour la première fois le mot de "Sahara algérien".

NDLR: Dans sa dernière conférence de presse, il y a un mois, le général de Gaulle avait clairement laissé entendre qu'il était prêt à reconnaître le Sahara comme faisant partie de l'Algérie. Il avait alors employé pour la première fois le mot de "Sahara algérien".

NDLR: Dans sa dernière conférence de presse, il y a un mois, le général de Gaulle avait clairement laissé entendre qu'il était prêt à reconnaître le Sahara comme faisant partie de l'Algérie. Il avait alors employé pour la première fois le mot de "Sahara algérien".

NDLR: Dans sa dernière conférence de presse, il y a un mois, le général de Gaulle avait clairement laissé entendre qu'il était prêt à reconnaître le Sahara comme faisant partie de l'Algérie. Il avait alors employé pour la première fois le mot de "Sahara algérien".

NDLR: Dans sa dernière conférence de presse, il y a un mois, le général de Gaulle avait clairement laissé entendre qu'il était prêt à reconnaître le Sahara comme faisant partie de l'Algérie. Il avait alors employé pour la première fois le mot de "Sahara algérien".

NDLR: Dans sa dernière conférence de presse, il y a un mois, le général de Gaulle avait clairement laissé entendre qu'il était prêt à reconnaître le Sahara comme faisant partie de l'Algérie. Il avait alors employé pour la première fois le mot de "Sahara algérien".

NDLR: Dans sa dernière conférence de presse, il y a un mois, le général de Gaulle avait clairement laissé entendre qu'il était prêt à reconnaître le Sahara comme faisant partie de l'Algérie. Il avait alors employé pour la première fois le mot de "Sahara algérien".

NDLR: Dans sa dernière conférence de presse, il y a un mois, le général de Gaulle avait clairement laissé entendre qu'il était prêt à reconnaître le Sahara comme faisant partie de l'Algérie. Il avait alors employé pour la première fois le mot de "Sahara algérien".

NDLR: Dans sa dernière conférence de presse, il y a un mois, le général de Gaulle avait clairement laissé entendre qu'il était prêt à reconnaître le Sahara comme faisant partie de l'Algérie. Il avait alors employé pour la première fois le mot de "Sahara algérien".

# Gratis



Afin de marquer dignement son

# 84<sup>è</sup> ANNIVERSAIRE, Desjardins

donne — gratuitement — à chaque cliente, une chance par \$100 d'achat de gagner cette superbe

## MERCURY COMET "5-22"

soit, la plus belle, la plus luxueuse des "Comet".

Cette voiture a été choisie chez  
**LANTHIER & LALONDE**  
AUTOMOBILE  
4411 PAPINEAU-LA. 6-4411

qui en fera l'inspection et le service de la façon impeccable qui lui est particulière.

Cette somptueuse "Comet" vous est offerte en plus de la qualité supérieure des fourrures Desjardins, de l'impeccable coupe Desjardins, de la confection soignée Desjardins et enfin du service insurpassable Desjardins.



### MOUTON RASE

(agneau traité et teint)  
• Mouton rasé, uni ou garni \$250 **\$199**

### RAT MUSQUE

• Dos de rat musqué \$275 **\$199**

• Dos de rat musqué \$350 **\$269**

• Rat musqué (peaux allongées) \$500 **\$399**

GRAND SPECIAL, PETITES TAILLES SEULEMENT

• Rat musqué (peaux allongées) \$400 **\$199**

### CHAT SAUVAGE RASE

• Chat sauvage rasé \$500 **\$399**

• Chat sauvage rasé \$675 **\$549**

### SEAL D'HUDSON

(rat musqué traité et teint brun)

• Seal d'Hudson brun \$550 **\$449**

• Seal d'Hudson brun \$600 **\$489**

### CASTOR

• Castor \$500 **\$389**

• Castor \$675 **\$499**

• Castor du Labrador \$900 **\$719**

• Castor du Labrador \$1600 **\$1195**

### MOUTON DE PERSE

(teint noir, uni ou garni de vison)

• Mouton de Perse \$400 **\$299**

• Mouton de Perse \$450 **\$359**

• Mouton de Perse \$600 **\$489**

LA MAGNIFIQUE COLLECTION DE  
Capes • Etoles • Jaquettes  
**DESJARDINS**  
VOUS EST PRESENTEMENT OFFERTE A  
DES REDUCTIONS VARIANT DE  
20% à 33 1/3%

### MOUTON PERSE GRIS

(modèles unis ou garnis de vison)

• Mouton de Perse gris \$550 **\$395**

• Mouton de Perse gris \$700 **\$589**

• Mouton de Perse gris \$1000 **\$819**

### LOUTRE

• Loutre \$850 **\$649**

• Loutre \$1000 **\$799**

• Loutre du Labrador \$1300 **\$999**

• Loutre du Labrador \$1600 **\$1329**

### PHOQUE D'ALASKA

(teint matara ou safari)

• Phoque d'Alaska \$1300 **\$899**

• Phoque d'Alaska \$1600 **\$1199**

• Phoque d'Alaska \$2000 **\$1495**

### BROADTAIL DE RUSSIE

(teint noir)  
• Somptueux broadtail \$3000 **\$1995**

SUPERBE CHOIX DE  
Manteaux trois-quarts  
DANS TOUTES LES DIFFERENTES  
FOURRURES POPULAIRES AU PRIX DE LA  
**Vente anniversaire**

### VISION

VOICI UNE AUBAINE SANS PRECEDENT

• Vison pastel \$2250 **\$1595**

• Vison pastel \$3000 **\$2195**

• Vison pastel \$3500 **\$2695**

• Vison Lutétia \$3800 **\$2995**

• Vison "Black Diamond" \$4000 **\$2995**

• Vison sauvage "MKR" \$4500 **\$3595**

• Vison sauvage canadien \$4000 **\$2995**

# VENTE UNIVERSAIRE

Ouvert les vendredis jusqu'à 9 P.M.

Facilités  
budgétaires  
si désiré

CHAS.

**Desjardins** & CIE LTÉE  
1170 rue SAINT-DENIS  
Succursale  
6764 rue ST-HUBERT

**La CSN va réclamer l'établissement d'un programme d'assurance-santé**

Le Comité exécutif de la Confédération des syndicats nationaux a décidé hier des recommandations fondamentales que fera cette centrale syndicale lorsqu'elle comparaitra, au début de l'année 1962, devant la Commission royale d'enquête sur la santé.

Conformément à la position déjà prise par ses congrès généraux, ou plus de 500 syndicats locaux sont représentés, la C.S.N. demandera l'institution immédiate d'un programme fédéral-provincial d'assurance-santé. Son mémoire insistera pour que tous les citoyens soient protégés par ce programme. La C.S.N. croit que le patient doit, en toute circonstance, conserver le choix de son médecin, mais elle demandera que les médecins qui participent au programme d'assurance n'aient sur pied par entente fédérale-provinciale, et administré par les provinces, n'aient pas la possibilité de demander un "supplément" à leurs patients, quel que soit l'état de fortune de

ces derniers. Il va de soi que les associations professionnelles médicales devraient être consultées pour la fixation des honoraires professionnels prévus par le plan. Le plan devrait être assez souple pour prévoir les cas spéciaux et éliminer toute justification pour réclamer un paiement direct du client.

Le secrétaire général de la C.S.N., M. Marcel Pepin, annonce en outre que le Comité exécutif de la CSN a décidé d'entreprendre des démarches auprès du mouvement syndical agricole et du mouvement coopératif quant à la possibilité que ces groupements joignent leurs efforts à ceux de la C.S.N. pour soumettre un mémoire conjoint à la Commission royale d'enquête sur la santé. On se souviendra qu'il y a quelque temps, les mêmes organisations s'étaient groupées pour soumettre au gouvernement de la province un mémoire concernant l'assurance-hospitalisation.

**Les syndicats de la FTQ priés de boycotter Paul Guilbault**

Le Comité exécutif de la Fédération des travailleurs du Québec a décidé, à la demande de la Confédération des syndicats nationaux, de lancer un appel en faveur des grévistes de la compagnie Paul Guilbault Inc. La FTQ recommande à ses affiliés de donner suite à la requête de M. René Harmegnies, du Syndicat national des travailleurs de l'industrie du camionnage, qui prie tous les travailleurs syndiqués du Québec d'arrêter tout transport effectué par Paul Guilbault Inc.

Dans la lettre accompagnant cet appel de la CSN, le secrétaire administratif de la FTQ, M. Ivan A. Legault, justifie l'appui de cette dernière centrale en déclarant que le principe du droit d'association est en cause.

"Indépendamment des divergences d'opinion, dit-il, des accrochages et des rivalités qui ont pu se manifester ces derniers mois entre nos syndicats affiliés et la CSN, la Fédération des travailleurs du Québec est d'avis que lorsque des travailleurs sont aux prises avec des difficultés pour faire reconnaître et accepter un principe aussi sacré que celui du droit d'association, ces travailleurs ont droit de s'attendre au support moral et à l'appui tangible de tous les syndicats, quelle que soit leur affiliation".

Dans la lettre transmise par la FTQ, M. Legault souligne que plusieurs syndicats, dont le syndicat international des travailleurs unis des salaisons et le Syndicat international des travailleurs du bois d'Amérique, ont déjà entrepris de boycotter les camions de Paul Guilbault Inc. Ce dernier syndicat a même fait un arrêt de travail d'une journée et demie, à la compagnie Bathurst Containers, par solidarité avec les grévistes de la CSN.

L'appel de la FTQ s'adresse à quelque 850 succursales locales représentant 235,000 syndiqués du Québec.

**La FTQ s'associe à la Semaine de la coopération**

Le vice-président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Jean Gérin-Lajoie, a annoncé la décision de cette centrale syndicale de s'associer à la Semaine de la coopération, qui a lieu cette année du 15 au 21 octobre.

M. Gérin-Lajoie, qui siège au conseil d'administration du Conseil de la coopération du Québec, a déclaré à cette occasion que les travailleurs syndiqués se rendent de plus en plus compte de la nécessité pour eux de protéger leur pouvoir d'achat grâce à la formule coopérative.

Le porte-parole de la FTQ a souligné qu'il serait vain d'obtenir des augmentations de salaires si elles ne servaient en définitive qu'à grossir les profits des grandes sociétés commerciales et industrielles. Affirmant que la coopération est un complément naturel du syndicalisme, il a ajouté que les travailleurs devront se tourner de plus en plus vers les coopératives, dans les domaines du crédit, de l'habitation, de la consommation, etc., s'ils veulent faire bénéficier vraiment leurs familles de leurs luttes syndicales.

M. Gérin-Lajoie a annoncé que la Fédération des travailleurs du Québec, qui est considérée comme une organisation para-coopérative, sera représentée au congrès des coopérateurs, à Québec, les 23, 24 et 25 octobre prochains.

**GODBOUT, DANS UNE POSITION DIFFICILE**

**La Cie St-Régis ferme son quai aux navires**

GODBOUT. — Le capitaine Georges Chouinard, gérant de la compagnie de transport du Bas St-Laurent, a informé la population de Godbout que les services de transport maritime habituellement fournis par cette compagnie sont suspendus pour une période indéfinie. Cette décision communiquée aux autorités de Godbout ainsi qu'aux représentants du Syndicat des travailleurs de la pulpe et du papier à Godbout est motivée par l'interdiction faite par M. Hart, gérant de la St-Régis, qui rappelle que le quai de Godbout appartient à la St-Régis exclusivement et qu'il sera dorénavant fermé aux navires faisant la navette entre les deux rives pour ravitailler la population.

Si les navires n'ont pas accès au quai de Godbout, il s'ensuit que le service des postes ainsi que le ravitaillement en nourritures seront discontinués. Malgré l'ouverture de la route 15, ces services se continuent grâce à la compagnie maritime susmentionnée.

Des renseignements obtenus il apparaît que les grévistes et la population de Godbout s'organisent pour quérir au quai de Franquin leurs marchandises ainsi que les colis postaux. Franquin se situe à mi-chemin entre Baie-Comeau et Godbout, soit à 18 milles, de ces deux localités.



**Le photographe du "Devoir" a gagné un prix**

M. Gerry Donati, photographe au Devoir, a remporté pour la 2e année consécutive, le premier prix du concours de photos-reportages organisé annuellement par l'Association des pompiers de Montréal.

Hier, dans les salons de la mairie, le président de l'Association, M. André Plante, a procédé à la remise des prix aux lauréats de ce concours. Cette cérémonie marque, chaque année, la Semaine de la prévention des incendies.

Le premier prix, dans la section "photos" est allé à M. Donati pour les deux photos prises lors de l'incendie de l'Acme Hotel Supply, le 31 octobre 1960. Les autres lauréats dans cette section sont MM. Roger St-Jean, de La Presse, et Johnny Daggett, du Montreal Star.

MM. Bernard St-Aubin, Bernard Laize et André Hébert, de Montreal-Matin, ont remporté le premier prix dans la section "reportages" pour le reportage des incendies de la fin de semaine des 24 et 25 janvier 1961. Les autres prix dans cette section sont allés à MM. Jean David et Marcel Godin, de La Presse, et dernier travailleur maintenant au Nouveau Journal, et à M. Maurice Archambault, de La Presse.

**M. EUGENE NOEL: LA POLITIQUE M'A RUINE**

**Un candidat défait de l'U.N. a reçu \$18,000 en ristournes**

QUEBEC. — Un candidat défait de l'Union nationale a déclaré hier qu'il a reçu \$18,000 en ristournes de compagnies vendant au gouvernement provincial et il a ajouté que la politique l'a ruiné.

M. Eugène Noël, qui a été défait dans Québec-Ouest en 1956, a témoigné devant la commission Salvas et a déclaré que l'argent qu'il avait reçu avait été payé par Charles Cusson et par Sico pour des ventes de machinerie et de peintures pour les routes. Il a dit avoir considéré que cet argent lui était donné comme "souscription politique" pour payer les dépenses normales d'un candidat.

M. Noël a précisé qu'une partie de cet argent lui a été envoyée par la poste et l'autre partie lui a été remise par M. Gerald Martineau qui a écrit comme étant un "ami de coeur".

"Puis-je ajouter quelque chose", a-t-il demandé avant de se retirer de la boîte.

"Oui", lui a-t-on répondu. "Je me suis ruiné à faire de la politique".

Un autre témoin, M. Joseph Coulombe, commis aux archives de la ville de Québec, a déclaré avoir reçu de \$250 à \$450 de la compagnie Sico et \$450 de la maison Sicard, une compagnie qui vend de la machinerie.

M. Coulombe a soutenu que ces compagnies envoyaient les chèques à l'Union nationale et que celle-ci les lui faisait parvenir par la suite.

"Comment le savez-vous?" a demandé M. Georges Pelletier, conseiller de la Commission.

"Bien, c'est la procédure normale", a répondu M. Coulombe. Le juge Elie Salvas a déclaré que le témoin faisait une déduction. "Personnellement vous ne savez rien à ce sujet", a-t-il demandé.

M. Coulombe a soutenu qu'il était "impossible" pour les compagnies de lui envoyer les chèques directement. "Ils ne me connaissent pas. Les chèques sont venus de l'Union nationale".

"Qui vous a dit que les chèques venaient de l'Union nationale?" a demandé M. Pelletier.

"C'est très simple. L'Union nationale avait une caisse électoral".

M. Coulombe a déclaré avoir encaissé les chèques parce qu'ils étaient des "paiements pour mon travail" durant les élections.

La Commission Salvas a ajourné ses séances à mardi prochain.

Le nom de M. Antonio Talbot, ex-chef intermédiaire de l'Union nationale, a été mentionné hier devant les commissaires.

M. Léonce Villeneuve, fermier et entrepreneur de Chicoutimi-Nord, a affirmé avoir reçu un chèque de \$700 de Sico en 1957, mais a ajouté qu'il n'a demandé de l'argent à personne. Il a avoué avoir travaillé pour M. Talbot, le député de Chicoutimi, lors des élections de 1956 et 1960.

À l'occasion de cette distribution de prix, l'Association des pompiers de Montréal a remis à tous les photographes attachés officiellement aux journaux et aux postes de télévision desservant Montréal, un casque protecteur spécial qu'ils pourront utiliser tant pour leur protection que pour leur identification sur les lieux des sinistres.

**D'UN OCEAN A L'AUTRE**

**La Chine paie ses dettes**

OTTAWA. — M. Chen Ming, le chef de la mission commerciale chinoise qui se trouve présentement à Ottawa, a déclaré qu'il se peut que son pays achète de nouveau du blé au Canada. Il a ajouté que son pays s'acquitte des dettes qu'il contracte avec des pays étrangers. La mission chinoise est divisée en deux groupes. Un groupe étudie les perspectives commerciales tandis que l'autre s'enquiert des méthodes de maintenance et d'emballage du blé au Canada.

**Acierie au Labrador**

ST-JEAN, Terre-Neuve — Le président de Canadian Javelin John C. Doyle, a déclaré hier que la construction d'une aciérie, à 12 milles au nord de Wabush Lake, au Labrador, va débuter bientôt. Il a dit que l'usine produirait de la fonte brute et des lingots d'acier. Il a ajouté que la compagnie avait découvert un procédé spécial pour mettre le minerai en valeur, sans toutefois fournir plus de détails.

**Les essais nucléaires**

OTTAWA — Le premier ministre John Diefenbaker, a déclaré hier au cours d'une conférence de presse, à l'issue d'une réunion du Cabinet, qu'il ne servirait à rien d'adresser à l'URSS une protestation par voie diplomatique, contre la reprise des essais nucléaires par ce pays.

**La peine de mort**

OTTAWA — La Cour suprême du Canada a décidé à l'unanimité hier de maintenir la peine de mort imposée à Louis Lefort, qui a été trouvé coupable, en mars dernier, de l'assassinat d'une Indienne âgée de deux ans. La Cour a rejeté une décision de la Cour d'appel de la Colombie-Britannique. La jeune Indienne avait succombé à l'hôpital des coups que lui avait infligés l'accusé.

**Nouvel ambassadeur**

OTTAWA — Un des principaux économistes du gouvernement japonais, M. Naohiko Ushiba, est arrivé hier à Ottawa pour occuper le poste d'ambassadeur de son pays au Canada. Avant sa nomination, il occupait le poste de directeur des affaires économiques au ministère des affaires étrangères. Le nouvel ambassadeur rentrera bientôt à Tokyo, en vue de la visite officielle qu'il doit faire à M. Diefenbaker au Japon à la fin du mois.

**Banque de vivres**

LONDRES — Le Financial Times de Londres affirme que M. Alvin Hamilton, ministre canadien de l'agriculture, est actuellement en mission en Europe en vue de convaincre les autres pays de la nécessité de former une banque de vivres pour venir en aide aux pays sous-développés. M. Hamilton se trouve à Paris où il a pris part à une réunion des ministres de l'agriculture des 20 pays membres de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques.

**Tournée de Pearson**

OTTAWA — Le chef de parti libéral M. Lester B. Pearson, a quitté Ottawa hier pour une tournée de cinq jours dans les provinces de l'Ouest. Ce soir, après avoir adressé la parole à Toronto, il s'enverra pour Victoria où il parlera devant le congrès de l'Association libérale de cette province, samedi soir. Il sera de retour à Winnipeg lundi et il adressera la parole devant les délégués qui participeront au choix d'un candidat dans Marquette. Il sera de retour à Ottawa mardi.

**Des syndicalistes de 4 continents viendront à Montréal en novembre**

Le Bureau de direction de la Confédération internationale des syndicats chrétiens se réunira à Montréal du 6 au 9 novembre 1961. C'est ce que vient d'annoncer M. Jean Marchand, président général de la CSN.

Les assises qui ouvriront le 6 novembre marquent une date dans l'histoire syndicale au Canada car ce sera la première fois qu'une Confédération internationale de syndicats se réunira en notre pays. Les dirigeants en participation de Suisse, du Vietnam, du Chili, du M. Eugène Descamps, le jeune

**M. LeChasseur est de retour**

Le député de Verchères à l'Assemblée législative, M. Guy LeChasseur, est revenu hier soir, par avion, d'une tournée d'un mois et demi en Europe, au cours de laquelle il a notamment représenté la province à la conférence des parlementaires du Commonwealth.

M. LeChasseur a assisté à l'inauguration de la Maison du Québec à Paris, puis a passé quelques jours au Portugal, avant de rentrer au pays.

**Des élections au Conseil de l'OACI**

Le Conseil de l'Organisation de l'aviation civile internationale a élu à sa vice-présidence pour 1961-62 MM. J. H. Riddoch (Royaume-Uni), Fernando Juarez Rodas (Guatemala) et Benjamin E. Martinez (Philippines). Il a d'autre part réélu MM. H. S. Marzsch (République fédérale d'Allemagne), président de la Commission de navigation aérienne; Assad Koteita (Liban) président du Comité de transport aérien; Nelson B. David (Etats-Unis) président du Comité de l'aide collective pour les services de navigation aérienne; et D. J. Medley (Australie) président du Comité des finances.

**A la Faculté de sciences de l'U. de Sherbrooke**

SHERBROOKE. — M. Jean Jacques Paré a été nommé administrateur du laboratoire de contrôle de la fibre d'amiante à la faculté des sciences de l'Université de Sherbrooke. Ce laboratoire est subventionné par un groupe de neuf compagnies productrices d'amiante de la province de Québec.

**HUILE D'OLIVE VIERGE**



**Appel aux lecteurs et amis du DEVOIR**



**Qui d'entre vous ne peut nous trouver au moins un nouvel abonné?**

**TARIF DES ABONNEMENTS**

CANADA	MONTREAL
12 mois ... \$16.00	12 mois ... \$20.00

Détachez et retournez ce coupon à  
LE DEVOIR, C. P. 6033, MONTREAL 3, P. QUE.

Vous trouverez ci-inclus \$ ..... en paiement d'un abonnement de ..... mois au DEVOIR à compter du .....

Nom .....

Adresse .....

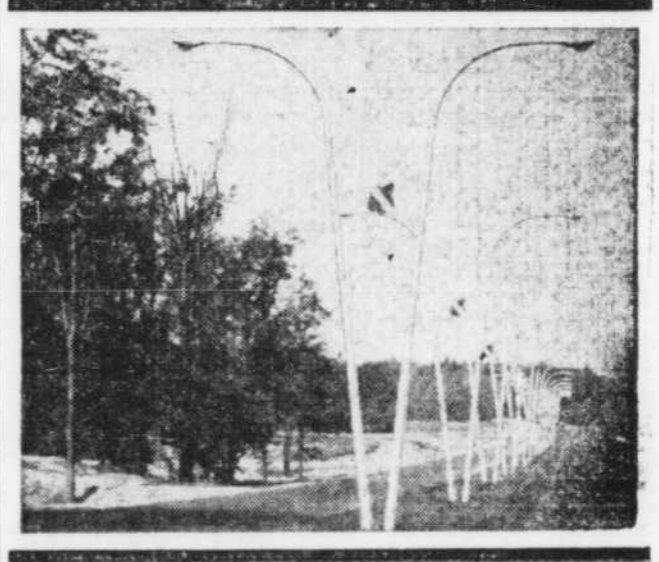
Prière d'écrire très lisiblement.

Sollicité par :

NOM .....

ADRESSE .....

**VOICI LORRAINE**  
BUREAU OUVERT JUSQU'A 9 HEURES DU SOIR



**BELLE DE NUIT**

Une raison de plus pour aimer Lorraine: grâce à un superbe éclairage, on y voit aussi bien le soir qu'en plein jour! Quels sont ses autres attraits? Eh bien, par exemple, ses gracieuses avenues toutes pavées et brillamment illuminées, son doux paysage vallonné et boisé où poteaux et fils électriques se font remarquer par leur absence. Les terrains y sont vastes, les arbres majestueux y ont été soigneusement conservés. Quinze maisons-type (dont plusieurs élégamment meublées par Pego's et Morgan's) vous offrent une foule de suggestions. Par ailleurs, vous pouvez soumettre tout autre plan de votre choix avec la certitude qu'il paraîtra encore plus beau à Lorraine! Venez donc dès ce soir visiter la nouvelle cité champêtre, contiguë à Rosemere sur la route 29. L'accueillant bureau est ouvert jusqu'à 9 heures tous les soirs.

**LORRAINE**  
DEVELOPMENT CORPORATION  
10 CHEMIN DE LA MEUSE - LORRAINE, P.Q. NA 5-0705

**HABITS et PALETOTS**  
faits sur mesures  
Nouveaux styles

**PIERRE GAGNON**  
Tailleur pour dames et messieurs  
775A est, Mont-Royal, L.A. 2-6144

**Malaise à Murray Hill**

Le président de Murray Hill Limousine Service Limited a déclaré hier que cette compagnie est la seule autorisée à transporter les voyageurs entre l'aéroport et la ville — continue d'assurer régulièrement son service en dépit "d'une prétendue grève des chauffeurs". M. Charles Hershorn a précisé que la compagnie Murray Hill ne reconnaît aucun syndicat qui ait quelque juridiction pour négocier avec la direction au nom des 175 chauffeurs. En outre, a-t-il dit, "aucun groupe syndical ou autre organisme" n'a formulé de grief et soumis des demandes à la compagnie.

Plus tôt, M. Laurier Bourget, qui se dit organisateur de la grève, a déclaré que 85 pour cent des chauffeurs ont débrayé pour protester contre le congédiement de camarades de travail, appuyer des demandes d'augmentations de salaire, et réclamer une amélioration des conditions de travail.

M. Hershorn a affirmé que le service "fonctionne pleinement et que la grande majorité des chauffeurs se sont présentés au travail".

Pour réservations, composez : CL. 5-4321

**Au Tout-Montréal mondain**  
le restaurant **Réveillon**  
présente ...  
**Le Boudoir**  
(Cuisine française et chinoise)

**DANSE TOUS LES SOIRS**

Petit salon intime où, pour le plaisir de l'oreille et la détente des danseurs, l'ensemble de GUIDO PUCCI fait avec brio les frais de la musique. A l'orgue, RALPH SMITH laisse libre cours à son talent et fait vivre les claviers de son magnifique instrument.

Stationnement gratuit pour 400 voitures — 5000 est, rue Sherbrooke, près Viau

"Le Devoir" est imprimé au No 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditeur, Directeur-gérant: Gérard Filion.

LE DEVOIR, MONTREAL, VENDREDI, 13 OCTOBRE 1961

La vanité des "abris" antinucléaires

"Nous vivons, vient de déclarer le président Kennedy, à l'époque la plus dangereuse de l'histoire de l'humanité".

Oui, c'est là ce que nous savons et sentons. Ce n'est point par orgueil de vivre à cette époque, ce n'est point parce que ce temps est notre temps.

L'époque est à bien des égards, exaltante. Mais elle est aussi "la plus dangereuse" — car si hier la France, ou la Grande-Bretagne, ou la Chine, en tant que pays, se sentaient menacés de mort; aujourd'hui c'est l'espèce humaine.

Devant la menace d'une guerre atomique, on voudrait pouvoir rassurer ses lecteurs, les orienter du côté des "solutions positives". Est-ce possible?

M. Kennedy résume ainsi sa politique: "Notre but est de protéger nos intérêts vitaux tout en évitant la guerre".

Il revient plus tard sur ce thème: "Nous nous efforçons toujours de trouver une solution autre que la guerre".

Je me demande, avec la guerre, ce que pourrait devenir "nos intérêts vitaux". Je me demande aussi comment la génération qui a connu la Grande Guerre mondiale et Hiroshima, peut parler de la guerre future comme d'un simple péril à éviter, d'une épreuve à affronter avec calme et courage.

Propos défaitistes?

On nous parle d'abris. Ivan Philip racontait hier comment, avec leur optimisme et leur naïveté, des millions d'Américains songent à émigrer sous terre.

Nous convaincras-tu que les abris abritent, qu'ils procurent une certaine sécurité?

Certes, voici un domaine où le journaliste se sent parfaitement incompétent. Il doit faire confiance à l'homme de science et au technicien. Ce serait aisé si les uns et les autres tombaient d'accord.

Soit, nous dit-on, une attaque massive et rapide sur l'Amérique. Elle peut survenir aux heures d'activité. Dans les grandes villes, des millions d'hommes affolés courent vers les abris.

Il reste aux survivants à demeurer sous terre durant des jours: à y respirer,

manger, boire. Il a donc fallu qu'ils y trouvent, impromptu, de quoi s'alimenter des semaines entières.

Car dans l'hypothèse envisagée, il n'y a pas d'entraînement à la lutte: on a plongé d'une minute à l'autre dans la guerre totale.

Pour assurer de pareils résultats, on mesure mal l'énormité des moyens qu'il serait nécessaire de mobiliser. Les calculs établis jusqu'ici ne semblent pas réalistes.

Cependant le plus grave reste à constater: une fois la première période terminée, où les survivants se rendraient-ils? Quel air serait respirable, quel aliment préservé? Quelle résistance offrirait les survivants aux contaminations de l'atmosphère, aux pluies et aux vents empoisonnés?

A cela je réponds, en premier lieu, que le prêtre ou religieux enseignant est un homme qui a renoncé à tout mariage, sous matériels, volonté propre, dans le but précis de se consacrer tout entier, sans division et distraction, à son métier d'éducateur.

Si, devant la reprise des expériences nucléaires, la Russie s'était trouvée devant une humanité révoltée, nul rideau de fer n'aurait pu empêcher les Russes de l'apprendre, et sans doute de partager cette indignation: du moins Moscou aurait-elle été forcée d'en tenir compte.

Une fois la guerre déchaînée, les individus n'y pourront rien. D'ici là, ils peuvent beaucoup. Malheureusement, le fatalisme apparaît trop tôt et paralyse les réactions, ou bien on tente de calmer leurs craintes en les dirigeant vers des abris — évasion morale, protection infime.

M. Alan McNaughton reprochait mardi à nos étudiants de perdre leur temps à piquer à Ottawa "contre" les armes nucléaires: ils devraient plutôt, selon le député de Mont-Royal, exécuter un programme de survie nationale.

Aujourd'hui, il semble que ce soient les jeunes qui sont sages — les jeunes, les absolus, ceux qui tentent de s'attaquer aux causes —. Les autres, j'en ai peur, quelle que soit leur bonne volonté, s'agitent en vain et lancent l'opinion sur une fausse piste.

André LAURENDEAU

Les réfugiés

Lorsque les Nations Unies ont entrepris l'opération de la guerre de l'occupation des personnes déplacées, l'on croyait s'attaquer à un problème temporaire, mais les conflits nouveaux et la guerre froide ont suscité d'autres vagues de fuyitifs, de sorte que la situation devient non seulement permanente mais qu'elle tend à s'aggraver.

Ces années d'efforts ont donné des résultats appréciables, notamment sur le plan de la protection que le haut commissaire de l'O.N.U. pour les réfugiés est à même d'exercer pour la sauvegarde des droits et des intérêts de ces malheureux.

La convention de 1951 sur le statut des réfugiés a été ratifiée par vingt-sept pays. La convention de 1954 sur les apatrides est entrée en vigueur en juin 1960, après ratification par huit pays; elle établit des droits essentiels pour les sans-patrie: droit d'asile (distinct du droit d'asile politique qui fait l'objet d'un projet de convention soumis à l'Assemblée générale), droit au travail, à l'éducation, à l'assistance publique, à la liberté religieuse.

L'Assemblée mondiale des réfugiés a suscité un grand courant de sympathie et aussi des souscriptions qui ont permis de faire un peu plus pour ces victimes.

Le problème particulier des réfugiés européens déplacés par la seconde guerre mondiale est en voie de solution, et les derniers camps devraient être fermés en 1963. A la fin de 1960, l'ONU avait encore sous sa protection, 13,000 de ces réfugiés dans les camps et 65,000 non encore établis, en dehors des camps.

Au Proche-Orient

Le cas des réfugiés de Palestine paraît toujours aussi insoluble. Ils sont plus d'un million, dont un demi-million en Jordanie, plus du quart de million à Gaza, environ 100,000 en Syrie et autant au Liban. Le nombre dépend d'ailleurs de l'interprétation, car on s'est demandé si les enfants des réfugiés sont des réfugiés; en tout cas il faut assurer leur subsistance. Le programme de secours comporte une dépense d'environ 7 1/2 sous par jour et par personne.

En mai dernier, ils étaient 1,147,153, dont 868,775 recevaient des rations, et leur nombre augmente de 34,000 annuellement.

Chaque année, le débat à l'Assemblée suit les mêmes ornières et revient à l'article II de la résolution de 1948, stipulant que les réfugiés qui le désirent peuvent rentrer chez eux, et que les autres doivent recevoir une indemnité de l'Etat d'Israël. Mais les choses ont bien changé depuis treize ans, Israël se transforme et n'accepte pas le retour des fuyitifs. Les Etats arabes ne veulent pas absorber chez eux ces Palestiniens déracinés, pour diverses raisons notamment parce qu'ils utilisent ce problème comme argument

Nouveaux exodes

Tous les conflits de l'heure produisent des vagues de fuyitifs. Environ 200,000 réfugiés algériens, en majorité des femmes et des enfants, sont en Tunisie et au Maroc, où ils ont du moins de quoi manger, mais les réfugiés congolais souffrent de la faim. Il y a des réfugiés angolais dans les deux Congo; des réfugiés Tibétains, en Inde et au Népal; des réfugiés chinois en Birmanie, en Inde, en Indonésie et en Thaïlande.

Le cas des réfugiés chinois à Hong-Kong, où ils sont plus d'un million, est particulièrement aigu. Ils ne sont pas con-

BLOCS NOTES

fiés aux Nations Unies, mais reçoivent un peu d'aide du haut-commissaire pour les réfugiés. C'est toutefois bien insuffisant; d'autant plus que malgré les efforts pour les rétablir ailleurs, leur nombre continue d'augmenter à la fois par l'accroissement naturel, et par l'afflux constant de nouveaux fuyitifs qui quittent la Chine communiste; ils forment autour des centres urbains une population estimée à 600,000 et qui vivent dans des abris improvisés.

En Allemagne occidentale, on avait déferlé 12,000,000 de fuyitifs à la fin de la guerre, on a dû depuis quelques mois rouvrir les centres de réception de réfugiés à cause de l'afflux considérable de fuyitifs de l'Allemagne de l'Est, mouvement qui a d'ailleurs provoqué la crise de Berlin.

Ce tableau est bien incomplet; de nouveaux cas sont signalés par des demandes d'aide, comme l'appel du Cambodge qui a demandé à l'O.N.U. de prendre soin de dizaines de milliers de fuyitifs venus des pays voisins bouleversés par les conflits du Vietnam et du Laos. Et il y a les réfugiés cubains aux Etats-Unis, des réfugiés espagnols en France.

L'on se demande parfois à quoi sert l'O.N.U. En plus d'être une tribune de l'opinion mondiale et un centre de négociation, elle accomplit par ses divers organismes des œuvres de secours et de réhabilitation dont l'assistance aux réfugiés est un bel exemple même si les moyens demeurent bien inférieurs aux besoins. Ce serait encore mieux si tous les Etats faisaient leur part. Mais plusieurs s'abstiennent, ainsi le bloc communiste n'a jamais voulu contribuer au budget de l'organisme particulier chargé de l'aide aux réfugiés arabes de Palestine; dans ce budget de \$34 millions les Etats-Unis, l'Angleterre et le Canada versent plus de 90% du total; et il faudra probablement augmenter les contributions pour que le programme d'apprentissage puisse continuer et se développer.

Et, Monsieur Laurendeau, vous

Un économiste par génération



... les oiseaux rares du Canada français

lettres au DEVOIR

Prêtres et religieux enseignants... dehors!

Monsieur le rédacteur,

M. G. NERAY, l'un de vos correspondants du 28 septembre 1961, se fait l'écho d'un thème de plus en plus à la mode ces années-ci. Il affirme, tout simplement et comme allant de soi, que le rôle du prêtre ou du religieux enseignant doit se limiter à l'enseignement de la religion; 2. qu'il est moins apte, parce que célibataire, à comprendre la psychologie infantile etc.

A cela je réponds, en premier lieu, que le prêtre ou religieux enseignant est un homme qui a renoncé à tout mariage, sous matériels, volonté propre, dans le but précis de se consacrer tout entier, sans division et distraction, à son métier d'éducateur. Je trouve maintenant étonnant d'apprendre que ce choix même le disqualifie et le rend incapable d'être ce pourquoi il a tout sacrifié, un éducateur. Autant dire qu'un mathématicien, un chimiste, un biologiste qui voue toute sa vie à sa spécialité devient par là même d'autant moins apte à la poursuite qu'il lui a plus sacrifiée! D'avoir porté l'habit religieux a-t-il empêché notre Frère Marie-Victorin de pousser l'étude des sciences naturelles, ou Mendel de formuler les lois de l'hérédité? L'idée d'une réclusion dans le "spirituel", pour logique qu'elle paraisse, ne repose-t-elle pas sur une conception étriquée du christianisme, dont on voudrait bien faire une affaire de "sacristie" et

non un engagement de toute la vie... — quitte à proclamer ensuite que les "sacristies" ne servent à rien ni à personne n'ont qu'à disparaître... Puisque les chrétiens eux-mêmes ne savent plus ce que charité veut dire, précisons donc. L'enseignement des "ignorants" est une oeuvre de charité, autant et plus que le soin des malades, la visite aux prisonniers etc. L'ignorance, en tant que telle, est un mal de l'homme et, de même que nous ne distinguons pas, dans notre charité, les maux de tête et les maux de pied, nous ne distinguons pas dans la lutte à l'ignorance religieuse ou à l'ignorance tout court.

Quant à l'argument dont d'autres se font une arme, savoir qu'il y a manque de prêtres et que ce n'est pas aux prêtres à enseigner les mathématiques, j'y répondrai en disant que la solution de ce problème relève des évêques. Pour ce qui nous concerne, nous, parents chrétiens, chose certaine, nous n'avons rien à perdre à avoir à la disposition de nos enfants des maîtres qui ont prouvé, par le sacrifice de toute leur vie, qu'ils croient vraiment à l'importance de l'éducation et qu'ils sont prêts à tout pour tirer nos petits de l'ignorance; et nous serions les derniers des sots de laisser nos enfants à la merci de certains psychologues, chefs de police, spécialistes de la délinquance, ce qui manque le

plus, en général, dans nos foyers canadiens-français, c'est la présence du père de famille. Parce que en dépit de toutes les admonestations du clergé, pendant deux siècles, on a toujours cru chez nous que l'éducation n'était bonne que pour les filles, il se trouve qu'un peu partout les seules mères de famille s'occupent vraiment de l'éducation de leurs enfants, les maris leur laissant tous pouvoirs et responsabilités en ce domaine. Je dis donc qu'il faudrait y penser à deux fois avant d'avancer que nos enfants s'épanouiraient à partir du jour où des pères de famille se seraient substitués à nos prêtres et religieux enseignants. Pour le moment, dans la majorité des cas, ce serait plutôt un désastre.

Enfin qu'on pense à ceci. Si un homme marié croit connaître quelque chose au mariage, ce qu'il en connaît, en tant qu'homme marié seulement, s'il n'a pas fait d'autres études, c'est bien peu de chose. Il ne connaît de ce que le sien, d'enfants que les siens, de femme... probablement que la sienne. Le prêtre, par vocation, est le carrefour où des milliers de maris, de femmes, d'enfants, viennent révéler le secret profond de leur conscience. Le prêtre sait d'un mari ce que sa femme ne sait pas, d'une femme ce que son mari ne sait pas, d'un enfant ce que ni sa mère, ni son père ne sauront jamais. Décider, après cela, et compte tenu de toutes ses études, qu'il est par condition l'homme le moins qualifié pour préparer l'enfant à la vie et même à la vie de mariage, c'est parler bien vite et bien peu... rigoureusement.

Mme Maurice Labelle, Outremont

Un cercle français à l'université de Victoria

Monsieur le rédacteur,

Je voudrais d'abord vous dire que je suis un lecteur assidu de votre journal. Il y a maintenant dix ans que je le lis.

Comme vous êtes un défenseur et un propagateur de la langue et de la culture françaises, vous seriez peut-être intéressé à savoir que j'ai formé à l'uni ersité de Victoria, où j'enseigne le français, un cercle culturel français. Il va sans dire que les étudiants sont tous de langue anglaise. Tous sont très intéressés à se développer au point de vue français, mais il faut des moyens pour soutenir leur intérêt et pour inculquer chez eux un amour pour notre langue et notre culture française. Il peut vous sembler paradoxal qu'on dise souvent en Colombie: "Ce sont les Anglo-Can-

adiens qui vont sauver la langue française dans cette province", mais il reste vrai que nous, compatriotes de langue anglaise apprennent le français de plus en plus alors que les Canadiens français l'abandonnent souvent. Il faut encourager nos amis de langue anglaise qui veulent apprendre le français; pour cela, nous avons besoin de journaux, de revues, de livres, des livres qu'on pourrait leur donner pour les stimuler à continuer leurs efforts et pour les récompenser. Voilà, il me semble, un moyen excellent de répandre le bilinguisme et de créer une meilleure entente entre les deux groupes ethniques. Nous allons tous y gagner!

Gérald MOREAU, Victoria College, Victoria, C.B.

Au congrès de l'Union nationale

Cher monsieur Laurendeau,

Vous me permettez, sans doute, une mise au point à "Blocs Notes" de vendredi le 29 septembre 1961.

Pourquoi laissez-vous entendre que monsieur Bellemare a voulu rabrouer des congressistes. Au contraire, M. Bellemare a démontré une remarquable belle humeur tout le long du congrès. Tous nous avons admiré le bel esprit qui l'anima et la perfection avec laquelle il s'est acquitté de sa tâche.

Pourquoi aussi, tentez-vous d'expliquer à vos lecteurs ce qui s'est passé aux séances d'étude du congrès de l'Union nationale. N'avez-vous pas affirmé que les journalistes avaient été tenus à l'écart de ces assises. "Quand on erre sur les principes, pas de déductions possibles". Quand vous dites que "les résolutions furent lues, présentées et adoptées toutes à l'unanimité en une heure", vous faites erreur. Il faudrait tout de même établir une différence entre "Commission d'Etude" et Rapport de cette Commission d'étude. Nous avons siégé toute la journée de vendredi, jusqu'à 6 heures p.m. Tous les délégués ont eu droit de parole à leur Commission respective, et tous se sont prévalués de leur droit de parole: le huis clos n'a pas eu lieu.

Monsieur Laurendeau, vous

avez donc assisté au Rapport de ces Commissions, le vendredi soir ou le samedi: tout avait été dit et discuté.

Vous êtes à vous, journalistes, n'est-il pas d'éclairer le lecteur. Pour ce faire, votre critique doit donc être impartiale et constructive. D'ailleurs, les directives de Jean XXIII sont claires et précises à votre endroit. Monsieur Paul Sauvé semble les avoir comprises aussi: lisons-nous ses chroniques avec beaucoup d'intérêt.

Nous avons le droit d'exiger de la vérité du journal que fut le DEVOIR, et vous avez le devoir de nous en donner.

Madeleine CHAPLEAU, Saint-Pascal, (Kamouraska) P.Q.

N.D.L.R.: Nos correspondants ont l'entière responsabilité tant des idées qu'ils expriment que de leur vocabulaire et de leur style.

La Bible vous parle

Que les hommes prient en tout lieu, élevant vers le ciel des mains pieuses, sans colère ni dispute. (I Tim 2, 8)

Écrivez nous par la poste, 1100 rue de la Montée, Montréal, Québec.

Bonn se prépare à une longue crise ministérielle

Par Alain Clément

BONN, octobre. — Le président du parti libéral, M. Erich Mende, qui prédisait une conférence des quatre ministres des affaires étrangères pour le courant de ce mois et une rencontre Est-Ouest au sommet avant Noël, est moins optimiste en revanche pour les négociations des Allemands entre eux: il prévoit que les tractations en vue de former le prochain gouvernement fédéral dureront au moins jusqu'à la fin d'octobre.

Parlant au déjeuner de la presse étrangère, M. Mende a rappelé que la Constitution ne prescrivait aucun délai à la relève d'un gouvernement sortant au lendemain d'élections générales. Même à titre intérimaire, il considère que le chancelier Adenauer dispose d'assez d'autorité en Allemagne et au-dehors pour exercer pleinement ses attributions en attendant que le quatrième Bundestag lui ait donné un successeur.

Concernant la personne de ce dernier, M. Mende s'est montré plus prudent et avisé que dans ses déclarations péremptoires des jours suivant le scrutin du 17 septembre. Il n'est pas revenu sur les objections que lui inspira l'âge du Dr Adenauer. Pour lui, elles subsistent en effet, mais il n'a pas donné à la fois une fâcheuse expérience avec "un noble vieillard" dépassé par les circonstances, le maréchal von Hindenburg, réélu président à quatre-vingt-deux ans, et dont la sénilité croissante aidait Hitler à s'emparer finalement du pouvoir.

M. Mende s'est gardé d'affirmer que les facultés du chancelier Adenauer déclinaient: il eût été le seul de son avis. Reste que les lois de la nature l'emporteront un jour et qu'il faut s'y préparer. Il faut aussi préparer le groupe parlementaire libéral à prendre en patience la longévité du Dr Adenauer. C'est pourquoi, sans renouveler formellement son vote contre l'élection du chancelier, il a laissé entendre que les pourparlers entre la C.D.U. et la F.D.P. traîneraient certainement en longueur. Seul le temps peut en effet ménager les transitions et relâcher les résistances. La F.D.P. est toujours aussi partagée entre son désir de participation et son antipathie envers le chancelier. On ne surmonte pas du jour au lendemain cinq ans d'amère opposition. Si les libéraux ont demandé précipitamment la tête de M. Adenauer après le 17 septembre, on ne doit pas oublier non plus qu'en 1956 la victime de leur ostracisme avait monté une savante manœuvre d'extermination contre la F.D.P. en guise de dédommagement. M. Mende s'était vu offrir alors un unifor-

me de général de brigade et le poste d'attaché militaire en Argentine. Ces réminiscences doivent s'estomper avant que ne soient les conditions d'une collaboration confiante entre les deux parties. Seul un rapprochement progressif peut recoller ce qui a été brisé jadis. C'est la seule explication valable, en tout cas, à la sagesse de M. Mende, président des pré-gouvernements libéraux. Sur le fond de la politique commune qu'elles tenteront de dégager, en effet, l'exposé de M. Mende fait apparaître une étroite convergence de vues entre les deux partenaires éventuels. Au gouvernement commun, dans l'opposition, le parti libéral peut aujourd'hui se recommander de l'Alliance, à donner à l'essentiel de la politique d'association atlantique et d'intégration européenne des différents cabinets Adenauer. La F.D.P. a voté chaque année l'ensemble du budget militaire, ce qui est en soi une profession de foi. Elle n'aperçoit pour aujourd'hui aucune "politique de rechange" à cette fidélité.

Le parti libéral s'est rallié d'autre part au Marché commun. Le seul chapitre sur lequel se manifeste un décalage est la doctrine Hallstein décrétant incompatibles les relations diplomatiques de Bonn avec un Etat ayant reconnu le régime de Pankov. La F.D.P. a toujours plaidé dans le passé pour une normalisation des rapports de la République fédérale et des démocraties populaires. Les déclarations de M. Mende, la vigueur et la clarté des réponses aux questions embarrassantes qui lui étaient adressées — et notamment sa condamnation explicite et catégorique du nazisme — ont constitué devant le public officielle de la presse étrangère une performance aussi brillante que convaincante. Il reste certes à M. Mende à faire ses preuves d'homme d'Etat. Mais le succès de son parti aux élections du 29 septembre a consacré ses talents de chef de parti et de debater de premier ordre.

(Tous droits réservés pour Le Devoir et Le Monde.)

Le succès de M. Gaitskell à Blackpool

Confirment l'évolution amorcée au congrès des trade-unions de Portsmouth, la conférence du parti travailliste de Blackpool a définitivement abjuré les "hérésies" neutralistes et pacifistes. Très certainement M. Khroutchev, par ses menaces, a favorisé ce retour à l'orthodoxie et indirectement consolidé la position de M. Gaitskell et le contrôle de la droite sur le mouvement travailliste.

Dans cette perspective la conférence de Blackpool rassurera tous ceux qui, les Américains en premier, s'inquiétaient de la poussée neutraliste et pacifiste en Angleterre. La cohésion de l'Occident se trouve ainsi renforcée par cette réaffirmation de fidélité à l'alliance atlantique à un moment délicat de l'épreuve de force engagée entre l'Est et l'Ouest. Il y a lieu de noter toutefois que sur Berlin les travaillistes, à l'instar des libéraux, recommandent la reconnaissance "de facto" de l'Allemagne orientale et l'acceptation de la ligne Oder-Neisse comme frontière définitive.

Enfin on ne saurait ignorer les votes obtenus contre M. Gaitskell sur la présence des bases "Polaris" et l'entraînement des troupes allemandes en Grande-Bretagne. Les travaillistes apparemment acceptent mal les conséquences logiques de l'alliance atlantique, à laquelle ils restent pourtant attachés à réaffirmer leur soutien.

A l'égard de l'Europe les travaillistes ont peut-être avec trop de prudence évité de prendre officiellement position. Fortement secoué par la controverse sur la défense et les armements nucléaires, le parti pouvait difficilement se permettre une autre querelle à propos d'un problème dont le gouvernement tient la clé. Il ressort toutefois des débats de Blackpool que malgré les ardens plaidoyers des "européens", les militants travaillistes, dans leur majorité, restent méfiants à l'égard du Marché commun, craignant qu'une adhésion britannique ne rende plus difficile l'application du programme socialiste en Grande-Bretagne même. En tout cas les travaillistes ne prendront position qu'après avoir examiné attentivement le résultat des négociations avec les Six. De toute évidence l'éducation européenne de la masse syndicaliste et travailliste reste encore à faire.

Enfin, après comme avant Blackpool, l'avenir du mouvement travailliste apparaît aussi incertain. Certes M. Gaitskell a tenu devant la langue d'un homme d'Etat, d'un futur premier ministre peut-être, celui d'un chef de parti. Toutes les énergies du Labour Party vont désormais se concentrer sur la préparation du succès électoral que les sondages d'opinion confirment actuellement. Avec M. Gaitskell et la droite aux postes de commande une sourdine sera mise au programme de nationalisations et à tout ce qui pourrait retarder les négociations des élections.

Autrement dit, rien ne sert de courir si l'on ne peut arriver. Rien ne sert d'améliorer la vitesse si l'on ne met d'abord l'immobilité à la portée de tous.

Robert ESCARFIT, (Le Monde.)

L'ACTUALITÉ

Pour un Salon du stationnement

Je crois qu'on fait fausse route — c'est le mot propre — en organisant chaque année un Salon de l'automobile. C'est inviter les constructeurs au progrès, en un domaine où, précisément, le progrès est interdit. Qu'on le veuille ou non, le propre de l'automobile — son nom l'indique — est de se mouvoir. Et c'est en ce sens que l'on perfectionne, on la rend plus maniable, plus rapide et moins égoïste en essence pour effacer les kilomètres. Or, est-ce bien, de nos jours, le vrai problème? Nos voitures nous causent-elles pour se mouvoir le dixième des ennuis que nous vaut leur stationnement? Qu'est le prix de l'essence à côté de celui des contractions en zone bleue, du maître carré de garage ou du simple entretien d'une voiture qui couche dehors?

(Le Monde.)

DANS UN MESSAGE, M. "K" AFFIRME

Washington contraint Moscou à poursuivre ses expériences

Le premier ministre Khrouchchev a affirmé hier que l'URSS est contrainte de poursuivre ses expériences nucléaires parce que les Etats-Unis renforcent leur armée, et a souligné que la mise au point d'armes super-puissantes par les Russes est un moyen d'éviter la guerre.

Pendant ce temps aux Nations Unies, le délégué américain a déclaré que son pays est prêt à signer immédiatement un accord sur le désarmement; il a ajouté que si les Russes poursuivent leurs essais nucléaires, les Etats-Unis vont réviser leur décision de ne pas faire d'expériences dans l'atmosphère. La Grande-Bretagne, de son côté, a défilé l'injonction soviétique de déclarer qu'elle croit vraiment qu'un accord sur un désarmement général et complet peut être conclu d'ici la fin de l'année.

De son côté, le Service de la santé publique des Etats-Unis a annoncé que, par suite des expériences russes, des approvisionnement en fruits d'aliments ont été infectés d'iode 131 radioactive dans plusieurs régions du sud-est du pays et dans probablement toute la Nouvelle-Angleterre.

Pour éviter la guerre

MOSCOU. — Le premier ministre Khrouchchev a affirmé que l'Union soviétique est obligée de poursuivre ses expériences nucléaires parce que les Etats-Unis renforcent leur armée et "enflamment les passions belliqueuses". Dans un message à un groupe de 59 députés travaillistes britanniques, M. "K" précise que l'URSS ne peut pas, dans les circonstances actuelles, mettre fin à ses essais nucléaires.

Repondant aux parlementaires qui, dans une récente lettre, avaient demandé aux chefs des deux blocs de chercher un moyen de mettre fin à la tension mondiale, le maître du Kremlin a prétendu que si son pays n'avait pas repris ses expériences, il aurait permis aux occidentaux de prendre de l'avance dans la course nucléaire et ainsi, de faire planer sur le monde le danger d'une nouvelle guerre.

L'agence Tass a également publié hier la copie d'un message envoyé par le premier ministre Khrouchchev à l'Assemblée générale de l'ONU.

Défi britannique à l'ONU

NATIONS UNIES. — S'il n'y a pas un traité efficace sur l'arrêt des essais nucléaires, les Etats-Unis devront réexaminer leur décision de ne pas effectuer d'expériences dans l'atmosphère. Le délégué américain Arthur Dean a servi cet avertissement hier à l'Assemblée générale de l'ONU.

Il a proclamé que les Etats-Unis et la Grande-Bretagne sont prêts à signer immédiatement un traité avec l'URSS pour mettre fin aux essais nucléaires tant dans l'atmosphère, que dans les océans et sous la terre.

De son côté, au comité politique de l'Assemblée générale, la Grande-Bretagne a mis au défi l'Union soviétique de déclarer si elle croit vraiment qu'un accord sur tous les détails d'un désarmement général et complet peut être conclu ce mois-ci, ou même cette année.

Le ministre d'Etat pour les affaires étrangères, M. J. B. Godber, a adressé sa question au délégué soviétique, M. Valerian Zorin, au cours d'une vive discussion est-ouest sur la priorité à donner à un débat sur la nécessité d'un traité mettant fin aux expériences nucléaires.

Il a ajouté: "Si sa réponse est non, alors il doit donner la priorité à l'article sur le traité interdisant les expériences nucléaires".

Le ministre des affaires étrangères du Japon, pour sa part, a soutenu la position occidentale. M. Katsuo Okasaki a dénoncé au comité de paix la menace du problème de l'interdiction des essais "dans un océan de mots sur le désarmement".

Des aliments infectés

WASHINGTON. — Le Service de la santé publique a annoncé hier que dans plusieurs régions du sud-est des Etats-Unis et dans probablement tout l'est du pays, des approvisionnements d'aliments frais ont été infectés d'iode 131 radioactive par suite des retombées nucléaires provenant des essais soviétiques dans l'atmosphère.

Le service précise que cette affirmation est basée sur une analyse du lait effectuée dans six villes: Nouvelle-Orléans (Louisiane), Atlanta (Géorgie), Charleston (Caroline du sud), Jackson (Mississippi), Tampa (Floride) et Saint-Louis (Missouri). Les médecins affirment que de trop fortes doses d'iode peuvent être une cause de cancer ou causer des maux de la glande thyroïde.

Le Service de la santé publique a cependant averti le public qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter jusqu'ici et qu'aucune mesure n'a encore été prise en vue de limiter l'ingestion de substances radioactives.



CONGO: nouvelle aide américaine

NATIONS UNIES. — De sources autorisées on a appris que les Etats-Unis annonceraient bientôt l'octroi de crédits additionnels de \$12,900,000 pour le financement de l'action des Nations Unies au Congo. Cette nouvelle contribution portera à près de \$100,000,000 le chiffre total de l'apport américain au Congo depuis le début de la crise en 1960. Les derniers crédits sont accordés sous forme de marchandises. Les pays du bloc soviétique, la France et l'Afrique du Sud ont annoncé qu'ils ne contribueraient plus au financement des opérations de l'ONU au Congo.

TUNISIE: M. Bourguiba désire entamer des négociations sur Bizerte

PARIS. — M. Habib Bourguiba, président de la Tunisie, a demandé hier au gouvernement français d'entamer dans les dix jours des négociations avec son pays sur l'évacuation de la base aéronavale de Bizerte. Cette nouvelle a été annoncée par des sources officielles en France. On a ajouté que cette note constituait une suite normale aux lettres échangées en août et en septembre par les deux gouvernements. Cette correspondance avait provoqué un accord aux termes duquel les troupes françaises ont évacué la ville de Bizerte pour se replier sur la base.

TURQUIE: élections générales dimanche

ISTANBUL. — Quelques douze millions de Turcs se rendront aux urnes dimanche à l'occasion des élections générales qui marqueront le retour du pays à un mode de gouvernement démocratique après 17 années d'administration militaire. Les électeurs désigneront 450 représentants à la nouvelle assemblée nationale et 150 sénateurs. La création des deux Chambres a été approuvée par un référendum tenu en juillet. Quatre grands partis présenteront des candidats: le parti Républicain populaire, le parti de la Justice, le parti Républicain national paysan et le Nouveau parti turc. Le parti de la Justice et le Nouveau parti turc ont été deux fondés après la révolution qui mit fin au régime du premier ministre Adnan Menderes.

ALLEMAGNE: renfort de 10,000 militaires américains

WASHINGTON. — Les Etats-Unis ont décidé d'expédier en Europe 10,000 soldats et aviateurs pour renforcer la garnison chargée de garder la frontière entre l'Allemagne de l'Ouest et l'Allemagne de l'Est. 40,000 hommes avaient déjà été envoyés dans le cadre de la première phase du programme destiné à accroître la défense militaire normale contre une éventuelle attaque communiste. D'ici la fin de l'année, le nombre total des soldats américains en Europe sera de 300,000.

ALGERIE: chef extrémiste arrêté

ALGER. — Le chef d'une bande d'extrémistes a été arrêté lors des perquisitions effectuées par la police d'Alger dans les immeubles d'un important boulevard de cette ville. Le porte-parole du gouvernement français qui a annoncé la nouvelle a ajouté que Albert Doucar, d'origine yougoslave, sergent parachutiste qui avait déserté la Légion étrangère, avait dirigé le "commando d'assassins" qui a tué le chef de police Roger Gavoury le 31 mai à Alger. Trois autres déserteurs de la Légion étrangère et un civil ont été arrêtés au cours de l'opération qui a mobilisé plus de 1,000 policiers. Le porte-parole a ajouté que des mitraillettes, des pistolets automatiques et des bombes avaient été saisis. On s'attend à d'autres arrestations.

CANADA: le problème des Indiens du Canada à l'ONU?

EDMONTON. — Il est possible que les Indiens du Canada protestent bientôt auprès des Nations Unies contre les violations de leurs droits dont ils sont constamment victimes, a déclaré M. Malcolm Norris, représentant indien du ministère des mines. M. Norris a déclaré au meeting annuel de l'Association pour les Indiens et les Esquimaux à Edmonton: "Un grand nombre des nations nouvelles qui se sont libérées du joug du colonialisme depuis la guerre, écouteront nos plaintes avec sympathie". Il a cité en exemple les confiscations injustes de terres indiennes pour la construction de la voie maritime du Saint-Laurent. D'autre part, un autre Indien, M. Ralph Steinhauer de l'Alberta, a déclaré que les Indiens avaient accueilli avec consternation un rapport émanant d'Ottawa selon lequel les réserves auraient disparu d'ici 50 ans.

GRANDE-BRETAGNE: les conservateurs réclament des restrictions à l'immigration

BRIGHTON. — Le secrétaire à l'intérieur, M. R. A. Butler, a prêté une oreille sympathique aux récriminations des congressistes conservateurs qui réclament des restrictions sur le flot d'immigrants qui quittent d'autres pays du Commonwealth pour venir en Grande-Bretagne. Toutefois, M. Butler qui avait pris la parole après que plusieurs autres orateurs se furent plaints de ce que certains problèmes étaient attribuables à l'affluence des immigrants des Antilles, de l'Inde et du Pakistan, a clairement indiqué "qu'il n'a aucunement l'intention de soumettre un projet de loi pour limiter l'immigration uniquement pour des raisons de races et de couleurs". Le Royaume-Uni compte actuellement environ 400,000 émigrés venus de l'Inde, du Pakistan et des Antilles.

COLOMBIE: état de siège décrété dans tout le pays

BOGOTA. — Le président Alberto Lleras Camargo a déclaré que le gouvernement était en butte aux attaques de "forces extrémistes" et il a décrété l'état de siège dans toute la Colombie. Le président a transmis ce message à la radio après que l'armée eut annoncé que 130 militaires rebelles s'étaient évadés mercredi. Le groupe s'est enfui dans les montagnes.

ROME: victime des radiations nucléaires?

ROME. — Un député chrétien-démocrate a déclaré hier soir au Parlement italien qu'il possédait "la documentation clinique irrefutable" qu'un bébé sans yeux a été mis au monde par une mère italienne qui avait été exposée à la radiation en Union soviétique. Le Dr Beniamino de Maria a déclaré que la mère de l'enfant s'était rendue à Moscou, près d'un centre d'expérimentations nucléaires, alors qu'elle était enceinte. Il fut constamment interrompu par les députés communistes quand il expliqua que les hommes de science soviétiques avaient expliqué que l'enfant "sans yeux" provenait de la malformation du fœtus à la suite de l'exposition à la radioactivité. De Maria n'a pas fourni d'autres détails sur la mère et le bébé.

Hoffa poursuit Meany

DETROIT. — Le président du Syndicat international des camionneurs (Teamsters) James E. Hoffa, a annoncé hier qu'il réclamerait \$1,000,000 de George Meany, président de la FAT-COI, pour cause de libelle diffamatoire.

Hoffa a dit que Meany aurait l'occasion de dire devant le tribunal quels sont les syndicats de camionneurs qui veulent joindre les rangs de la FAT-COI et de démontrer s'il y a vraiment de la concussion dans le syndicat des camionneurs.

On sait que la FAT-COI a refusé mardi de réintégrer dans ses rangs le syndicat des camionneurs à cause de la corruption qui existe dans ce syndicat.

Advertisement for V.S.Q.P. COGNAC Fine Champagne. Includes text: 'Qui s'y connaît bien...', 'choisit bien!', 'OFFICE GENERAL DES GRANDES MARQUES, L.T.E.E. - MONTREAL'.

En bref

Cancer et cigarettes

Un radiologue de Montréal a déclaré devant la Société canadienne du cancer qu'il a son avis la cigarette est liée au cancer du poumon mais qu'elle n'en est qu'une cause partielle. Le Dr Jean Bouchard, thérapeute en chef de la radiation à l'hôpital Royal Victoria, a déclaré "qu'une évaluation soignée de toutes les preuves démontre que la santé humaine est menacée lorsqu'il y a d'autres facteurs en cause".

Le 29e congrès de l'ACFAS

OTTAWA. — Environ 600 délégués sont attendus à l'université d'Ottawa les 27, 28 et 29 octobre prochains, à l'occasion du 29e congrès annuel de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences. Le congrès sera sous la présidence du Dr Pierre Gendron doyen de la faculté des sciences pures et appliquées de l'université. Il réunira des représentants de 43 sociétés scientifiques affiliées à l'ACFAS.

Allégeance à la reine

TROIS-RIVIERES. — M. Louis Saint-Laurent était l'invité du "Business and Professional women's club", de Trois-Rivières. Comme on lui demandait quelles étaient les relations du Canada et de l'Angleterre, M. Saint-Laurent a déclaré: "Nous avons une allégeance à la personne de la reine d'Angleterre parce qu'elle est la reine du Canada, mais nous n'avons aucune allégeance à l'Angleterre".

Green motive l'abstention du Canada sur un vote de censure contre l'Union sud-africaine

OTTAWA. — Le ministre des affaires extérieures du Canada, M. Green, a expliqué hier pour quoi le Canada s'était abstenu de voter pour ou contre une motion de censure à l'endroit de l'Union sud-africaine, aux Nations Unies.

Ce vote de censure est intervenu, a dit en substance M. Green, pendant le débat de l'Assemblée générale sur les affaires mondiales. C'était un débat général du genre de celui sur le discours du Trône, et la délégation n'a pas pensé qu'il était juste de censurer l'orateur sud-africain, qu'elle soit d'accord ou non avec lui.

Le Canada s'est abstenu avec une dizaine d'autres pays, dont la Grande-Bretagne.

Expulsion? NATIONS UNIES. — On parait le beaucoup, dans les couloirs des Nations unies, de mesures destinées à provoquer l'expulsion de l'Union Sud-Africaine de l'organisme international mais on s'accorde à dire que rien n'est imminent dans ce sens.

Les pays d'Afrique gouvernés par des gens de couleur sont sûrs de certains pensant qu'ils sont allés assez loin pour le moment avec la motion de censure votée à la suite d'un discours par le ministre des Affaires étrangères d'Afrique du Sud.

La charte des Nations unies prévoit l'expulsion des membres qui ne se conforment pas aux principes qui y sont énoncés mais des sources bien informées ont déclaré qu'il est peu probable qu'on puisse expulser l'Union sud-africaine pour ces raisons.

MALGRE UN ACCORD GENERAL CHEZ FORD 25 syndicats groupant 61,000 employés refusent l'entente

DETROIT. — Des demandes individuelles présentées par 25 syndicats locaux empêchent actuellement le retour au travail des 120,000 employés de la compagnie Ford, malgré l'entente conclue hier entre le Syndicat des ouvriers unis de l'auto et la compagnie. Walter Reuther a déclaré hier que l'ordre de grève générale serait révoqué et que le retour au travail s'effectuerait rapidement. Il a cependant admis le bien-fondé des revendications particulières de 25 unités syndicales et déclaré que ces dernières seront autorisées à poursuivre l'arrêt de travail. Il a souligné toutefois qu'il croyait que tous les problèmes seraient réglés assez tôt pour permettre le retour de tous les employés au travail lundi matin. L'entente intervint hier en

ARCHITECTES DAVID, BAROTT, BOUTLVA

DUPUIS, MATHIEU, PLANTE ARCHITECTES

PAUL LAMBERT ARCHITECTE

PAUL-O. TREPANIER ARCHITECTE

SHEARER LUMBER CO. LTD.

CRÉDIT M.-G. INC.

BUFFET FROID

HOTEL Lapointe ST. JEROME

LA GRÈVE DES MÉTIERS DE LA CONSTRUCTION: ON NIE À 30,000 OUVRIERS LE DROIT DE GAGNER LEUR VIE À UN TAUX AUGMENTÉ DE SALAIRE

LES FAITS

Le Builders' Exchange est une association d'individus et de compagnies de différentes envergures engagés dans l'industrie de la construction, entrepreneurs, sous-entrepreneurs et fournisseurs d'équipement et de matériaux. Les affaires des membres embrassent 80% de la construction industrielle et commerciale dans le district de Montréal. L'une des tâches attribuées à l'Exchange est la négociation de conventions de travail en vertu d'un système de négociations collectives multiples.

COMMENT LES OUVRIERS BÉNÉFICIENT DES NÉGOCIATIONS COLLECTIVES MULTIPLES

Les négociations collectives multiples mettent en présence, d'une part les unions représentant divers métiers et les travailleurs non spécialisés d'une industrie, et, d'autre part, leurs employeurs afin de procéder à la négociation de conditions de travail et de taux de salaire mutuellement satisfaisants. Ce système empêche le chaos dans une industrie dans laquelle l'emploi est transitoire et saisonnier. A Montréal, il élimine la compétition inéquitable de la part d'un entrepreneur qui baserait ses soumissions sur des taux de salaire inférieurs.

Les termes de la convention reçoivent force de loi par la passation d'un décret par le gouvernement de la Province de Québec. Les taux de salaire et les conditions de travail déterminés par la convention pour chacun des métiers et pour les travailleurs non spécialisés doivent être observés par tous les entrepreneurs qu'ils soient ou non membres de l'Exchange.

En vertu de la procédure des négociations collectives multiples, les conditions particulières à chacun des métiers sont reconnues et négociées avec les unions particulières par les membres de l'Exchange engagés spécialement dans ce genre de métier. L'entente à leur sujet est incorporée au contrat général. C'est le cas des ferblantiers.

Le système de négociations collectives multiples est équitable pour l'ouvrier. Ce système est malléable. Il a présidé depuis vingt-sept années aux bonnes relations patronales-ouvrières dans le district de Montréal. Il n'y a jamais eu, jusqu'à présent, de grève générale dans l'industrie de la construction.

LES FAITS SUR LES NÉGOCIATIONS

La convention actuelle expirait le 31 mars 1961 — ses dispositions demeurèrent en vigueur grâce à une prolongation du décret. Le 1 octobre 1960, l'Exchange demandait aux unions de soumettre leurs demandes pour une nouvelle convention. Les conseils d'unions refusèrent de discuter les conditions de salaire ou de travail avant que la question de sécurité d'union, qui était en discussion depuis un an, n'ait été résolue d'une façon satisfaisante.

Les unions et l'Exchange demandèrent conjointement au gouvernement provincial de passer une loi contenant une formule de sécurité d'union acceptable aux deux parties et basée sur une suggestion faite par M. J.-P. Ménard, agent d'affaires des ferblantiers. Cette loi fut passée le 8 juin 1961.

Le 13 juin, les unions soumettaient leur demandes de salaire pour une nouvelle convention — une augmentation de trente cents l'heure répartie sur dix-huit mois. Les unions modifieront plus tard cette demande en la réduisant à vingt-cinq cents l'heure réparties sur la même période.

Le 23 août 1961, comme aucune entente n'avait été conclue, le Ministre du Travail, l'Honorable M. René Hamel, proposa une formule — 7 cents l'heure lors de la passation du décret, 10 cents l'heure le 1 avril 1962 et 8 cents le 1 septembre 1962 pour les corps de métiers. Le Ministre recommanda que les taux de salaire pour les ouvriers non spécialisés soient augmentés aux mêmes dates de 5 cents l'heure, de 10 cents l'heure et 5 cents l'heure. Ceci constitue une augmentation de salaire de plus de 10 pour cent.

Le Builders' Exchange s'engagea à recommander à ses membres l'acceptation de la proposition du Ministre si les deux conseils s'engageaient à faire de même. L'association internationale des ferblantiers rejeta la proposition. Le Ministre institua alors un conseil d'arbitrage. Avant que le conseil d'arbitrage n'ait pu tenir une assemblée, l'association internationale des ferblantiers ordonnait une grève illégale le 1 septembre.

L'Exchange a soutenu que l'arbitrage ne pouvait avoir lieu pendant que l'une des parties accomplissait un acte illégal. Les membres de l'Exchange reconnaissent à une union le droit de faire la grève. Une grève ne peut avoir lieu qu'après que toutes les procédures prévues par la loi ont été accomplies. Ceci n'était pas le cas lorsque les ferblantiers quittèrent leur travail le 1 septembre.

Par son action, l'union représentant les ferblantiers a répudié les demandes faites par ses dirigeants le 13 juin. Le Builders' Exchange avait reçu de bonne foi ces demandes comme étant les requêtes légitimes de toutes les unions représentées par les deux conseils, requêtes qui devaient servir de base à la négociation d'une nouvelle convention. Décréter une grève illégale et la formulation subséquente de nouvelles demandes est contraire à toutes les procédures suivies par les unions dans les négociations de nouvelles conventions. 30,000 ouvriers se sont vus nier une augmentation de salaire à cause de la conduite égoïste et impropre de quelques hommes.

VENDREDI, LE 6 OCTOBRE, LES MEMBRES DE L'EXCHANGE DÉCIDAIENT UNANIMEMENT D'AUGMENTER LES SALAIRES DE SEPT CENTS L'HEURE DÈS MARDI MATIN LE 10 OCTOBRE.

Ceci n'était pas une offre, c'était un engagement de payer sans aucune condition. La même augmentation était donnée aux travailleurs non spécialisés. L'Exchange encouragea tous les entrepreneurs du district, non membres de l'Exchange, à faire la même chose. Les membres de l'Exchange invitèrent les deux conseils d'unions à signer une convention afin de rendre cette augmentation obligatoire.

On nie à 30,000 ouvriers le droit de gagner leur vie avec une majoration de salaire. Leurs familles sont assujetties à la misère — il n'y a pas de compensation de grève ni de bénéfices d'assurance chômage. Pourquoi? Parce que quelques hommes — qui disent que le salaire n'est pas le problème — se sont embarqués dans une aventure égoïste.

LE BUILDERS' EXCHANGE Montréal



# Les films de la province de Québec remportent un très vif succès en France

QUÉBEC (DNC) — "Les films de la province de Québec ont tant de succès auprès des auditeurs de France qu'il nous serait particulièrement agréable d'en recevoir de nouvelles copies". C'est ce que souligne un rapport que le Service du film de l'ambassade du Canada à Paris vient de transmettre à l'Office du film de la province de Québec pour les six premiers mois de l'année 1961 et dont M. Lionel Bernard, secrétaire de la province, vient de révéler les aspects essentiels. Durant ce premier semestre, les films du Québec ont bénéficié de 43 projections devant près de 40.000 spectateurs. Pour les deux semestres précédents, ces projections s'étaient chiffrées par 1.763 pour plus de 125.500 spectateurs. C'est dire que dans l'espace de dix-huit mois, les films de la province de Québec fait circuler en France ont obtenu plus de 2.180 projections et que le nombre de spectateurs s'est élevé à quelque 159.541.

Si l'on considère la quantité restreinte des films de la province de Québec présentement en France, une vingtaine, le nombre de projections qu'ils obtiennent donnent une bonne idée de leur grande popularité. Le service du film de l'ambassade du Canada à Paris se plaît à répéter que les films du Québec suscitent les plus vifs éloges, tant par la qualité de leur réalisation que par l'intérêt qu'ils soulèvent dans tous



A LA SOCIÉTÉ DES ARTISANS

M. Jean-Paul BOISVERT, publicitaire au Devoir, a été élu président de la région Montréal-Maison-Neuve de la Société des Artisans. Avant de devenir président régional, M. Boisvert était président de la locale Hochelaga de la même société.

## Faits divers

**Double noyade**  
St-Michel-des-Saints — MM. Leo Belletre, âgé de 25 ans, de St-Michel-des-Saints, et Camille Pellerin, âgé de 51 ans, de St-Barnabé, se sont noyés hier lorsque leur embarcation a chaviré sur le lac Tauréau, à 70 milles au nord de Montréal.

**Vol d'un coffre-fort**  
ST-EUSTACHE, Qué. — La Sûreté provinciale a révélé hier qu'un coffre-fort de 700 livres, renfermant \$2.133 en billets de banque et en timbres ainsi que des mandats estampés d'une valeur de \$14.000, a été volé au bureau de poste d'Oka, mercredi soir. La police a précisé que les voleurs ont pénétré dans l'immeuble en brisant une fenêtre du rez-de-chaussée. En premier lieu, la police croyait qu'un voleur de petite taille s'était glissé par la chute aux cols.

# TECHNIQUE NUCLEAIRE, CONQUETE DE L'ESPACE, SELON M. SERGE LAPOINTE

## A l'hystérie, opposons la recherche des raisons de vivre

Plutôt que de succomber à l'hystérie collective, cherchons les raisons d'être optimistes, les raisons de vivre, comme moyens de recherche de la paix. Le développement de la technique nucléaire n'entraînerait pas plus de danger que celui de toute autre technique, a précisé M. Serge Lapointe, directeur intermédiaire du département de physique de l'université de Montréal, au cours d'une causerie, hier midi, au club Richelieu-Montréal. Il a traité de l'homme dans l'espace.

A l'aide de dispositifs, M. Lapointe a tracé un exposé succinct de l'état actuel des recherches dans le domaine de la conquête de l'espace. Il a particulièrement souligné que les Américains se proposent d'associer l'homme au tout premier plan de la conquête cosmique; ils veulent également l'application, le plus rapidement possible, au bien-être de l'humanité des connaissances que l'exploration de l'espace permettra d'acquiescer.

Cette conquête, M. Lapointe la qualifie de plus grande aventure du siècle. Elle débutera par l'exploration de la lune.

Deux séries de problèmes s'offrent aux chercheurs: ceux de la mise en orbite de fusées et ceux également de leur rentrée dans l'atmosphère. Ces techniques diffèrent selon que l'on veut obtenir une mise en orbite de la lune ou d'une autre planète. Mais la vitesse d'échappement de l'attraction terrestre demeure la même: sept milles à la seconde. Les bandes de radiation de Van Allen, barrière de particules électrisées dans les couches élevées de l'espace qui entoure la terre, peuvent être un obstacle à certaines techniques de rentrées dans le champ de gravitation terrestre.

La technique de rentrée est d'autant plus périlleuse que le corridor d'accès est étroit, quelque huit milles de largeur. Mais, les recherches ont permis de déterminer qu'une fusée res-

semblant quelque peu à un avion permet des manœuvres qui facilitent le retour à notre planète.

Les propriétés aérodynamiques de "l'ili" qui agissent sur la surface portante d'un avion pour le maintenir en vol peuvent également permettre à une fusée de s'approcher de la terre en pénétrant dans l'atmosphère terrestre et en la quittant de nouveau pour y revenir, avec le résultat que le corridor d'entrée s'élargit à quelque 150 milles.

M. Lapointe a fait état des nombreuses connaissances dont la curiosité des savants n'a pas encore percé le mystère. Les variations du champ magnétique du soleil sont de celles-là; il en est de même du phénomène de fulguration: éclaircissement lumineux dans la basse atmosphère du soleil.

Le conférencier a décrit les conditions déjà connues dans lesquelles l'homme se trouvera en prenant pied sur la lune; son poids y sera réduit à un-sixième de celui que les balances enregistrent sur terre.

L'astronaute, en rentrant sur terre, sera soumis à des états que seul un rigoureux entraînement lui permet de subir sans trop d'inconvénient. Par exemple, la décélération brusque exercera sur lui neuf fois la pression atmosphérique à la surface de la terre. C'est à ce prix que progresse la science, dont les fruits ont une retentissante portée sociale.

Mgr Irénée Lussier, recteur de l'université de Montréal et M. Lucien Piché, d. è. s., vice-recteur, avaient pris place à la table d'honneur.

## VOLEZ À BORD D'UN JET DC-8 "EMPRESS" DU CANADIEN PACIFIQUE

NOUVEAU DÉPART DE MONTRÉAL À 8h. AM TOUS LES JOURS

**TORONTO WINNIPEG VANCOUVER**

CONFIRMATION INSTANTANÉE DE VOS RÉSERVATIONS D'HÔTEL EN MÊME TEMPS QUE CELLE DE VOTRE SIÈGE D'AVION.

LES PLUS BAS TARIFS  
Toronto \$30 • Winnipeg \$87 • Vancouver \$182  
ALLER ET RETOUR — excursion économique de 23 jours, en vigueur le 1er oct.

VOYAGEZ avec le **Canadien Pacifique**

UN 1-9361 — Immeuble de l'aviation internationale

CONSULTEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES

## L'encyclique Mater et Magistra, commentée au congrès de l'API

Trois prêtres spécialisés dans trois domaines différents étudieront ce qu'il y a de nouveau dans l'enseignement social de l'Église depuis la publication de l'encyclique MATER ET MAGISTRA, afin de contribuer ainsi à la formation personnelle des chefs d'entreprise, lors du XVIIe congrès annuel de l'Association professionnelle des industriels, qui aura lieu à Montréal, (Hôtel Reine Elisabeth), du 7 au 9 novembre.

Ces trois prêtres sont M. l'abbé Jean-Marie Lafontaine, de Montréal, aumônier du conseil central des Syndicats nationaux de la métropole, M. l'abbé Charles Lussier, professeur au Séminaire de Ste-Thérèse et conseiller ecclésiastique de la Régionale des Laurentides de l'API, et M. l'abbé Georges-Etienne Phaneuf, de St-Hyacinthe, aumônier général de l'Union catholique des cultivateurs.

## Le maire recevra les délégués au congrès de l'API

Le maire Jean Drapeau recevra les participants au XVIIe congrès annuel de l'Association professionnelle des industriels, le mardi, 7 novembre, à 5 h. 45, à l'hôtel de ville. M. Fernand Girouard, de Montréal, président général de l'API, invitera alors M. Drapeau au banquet d'ouverture du congrès qui aura lieu le même soir en l'hôtel Reine Elisabeth. Ce congrès aura lieu du 7 au 9 novembre sous les thèmes: "Responsabilités essentielles du chef d'entreprise".

## Trafiquant condamné

Le chef d'un réseau de distribution de stupéfiants a été condamné mercredi à trois ans et demi de prison et à des amendes s'élevant à \$800. À défaut de paiement des amendes, 15 mois d'emprisonnement de plus. Cette sentence s'ajoute à une condamnation à deux ans de prison prononcée contre le même individu, Eugène Servant, qui avait été trouvé coupable en mai dernier d'avoir vendu des barbituriques à des adolescents. L'inculpé qui est âgé de 47 ans, a admis sa culpabilité à cinq autres chefs d'accusation dont deux de distribution illégale et trois de corruption morale.

## Pilote rescapé

ALPINE, Utah. — Un pilote d'avion a été rescapé, de bonne heure, hier sur les flancs enneigés d'une montagne, après avoir passé quatre jours près de son avion écrasé, avec une hanche brisée et par une température sous zéro.

Un compagnon de Honey, William Royal, de Salt Lake, a perdu la vie dans cet accident survenu samedi.

## Les assises de New Carlisle

NEW CARLISLE — Les Assises criminelles du district judiciaire de New Carlisle, en Gaspésie, ont commencé leurs travaux hier. Au nombre des causes qui sont inscrites, une concerne un homicide involontaire et deux sont des négligences au volant.

La cour doit siéger au moins une quinzaine de jours.

## Le procès de Dell-Ray Laforest est ajourné

QUÉBEC — Le procès de Dell-Ray Laforest, l'un des trois ex-membres de la délinquante Police des liqueurs du Québec accusés de conspiration pour frauder le gouvernement provincial et les contribuables de plus de \$300.000, a été remis à plus tard. La date de son procès n'a pas encore été déterminée en raison du grand nombre de causes sur le rôle de la Cour d'assises.

## 16 nouvelles rues à sens unique

Lors de sa prochaine assemblée, le Conseil municipal de Montréal sera appelé à décréter le sens unique sur 16 nouvelles rues, toutes situées dans le nord de la ville.

La liste comprend les rues suivantes: Chartier de Sauriol à Prieur; Chartier, de Sauvé à Prieur; Hamelin, de Sauvé à Fleury; Hamelin, de Prieur à Henri-Bourassa; St-Firmin, de Sauvé à Henri-Bourassa; Merritt, de Sauvé à Prieur; Des Prairies, de Prieur à Henri-Bourassa; De Martigny, de Sauvé à Henri-Bourassa; d'Iberville, de Fleury à Prieur; Sackville, de Fleury à Henri-Bourassa; Rancourt, Bruchesi, Larose et Emile de Sauvé à Henri-Bourassa et Vianney, de Fleury à Henri-Bourassa.

## Congrès des secrétaires de municipalités

Le 23e congrès annuel de l'Association des secrétaires de municipalité de la province de Québec se tiendra à l'hôtel Reine Elisabeth, à Montréal, aujourd'hui et demain, sous la présidence de M. Antony Lesard, de St-Jérôme (Terrebonne). L'Association groupe les secrétaires-tresoriers de corporations municipales, de commissions scolaires et de conseils de comté de la province.

**Raphaël**  
L'APÉRITIF DE FRANCE  
L'APÉRITIF PARFAIT DE VOTRE CHOIX  
Importé de France  
autrement dit, demandez un "Raff"

## CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

**ASSURANCE**  
JEAN GAGNON & CIE LIEU  
COUVEURS D'ASSURANCES  
Établie en 1929  
376 ouest, rue Saint-Jacques  
Montréal

**DACTYLOGRAPHES**  
DACTYLOGRAPHES "Tour pour le bureau"  
Dactylographes machines à additionner, à écrire, les chèques, filières, pupitres, armoires, etc.  
Canada Dactylographe Inc.  
41 rue St-Jacques, Montréal  
Tél. VI. 4-2491 R.-T. Armand

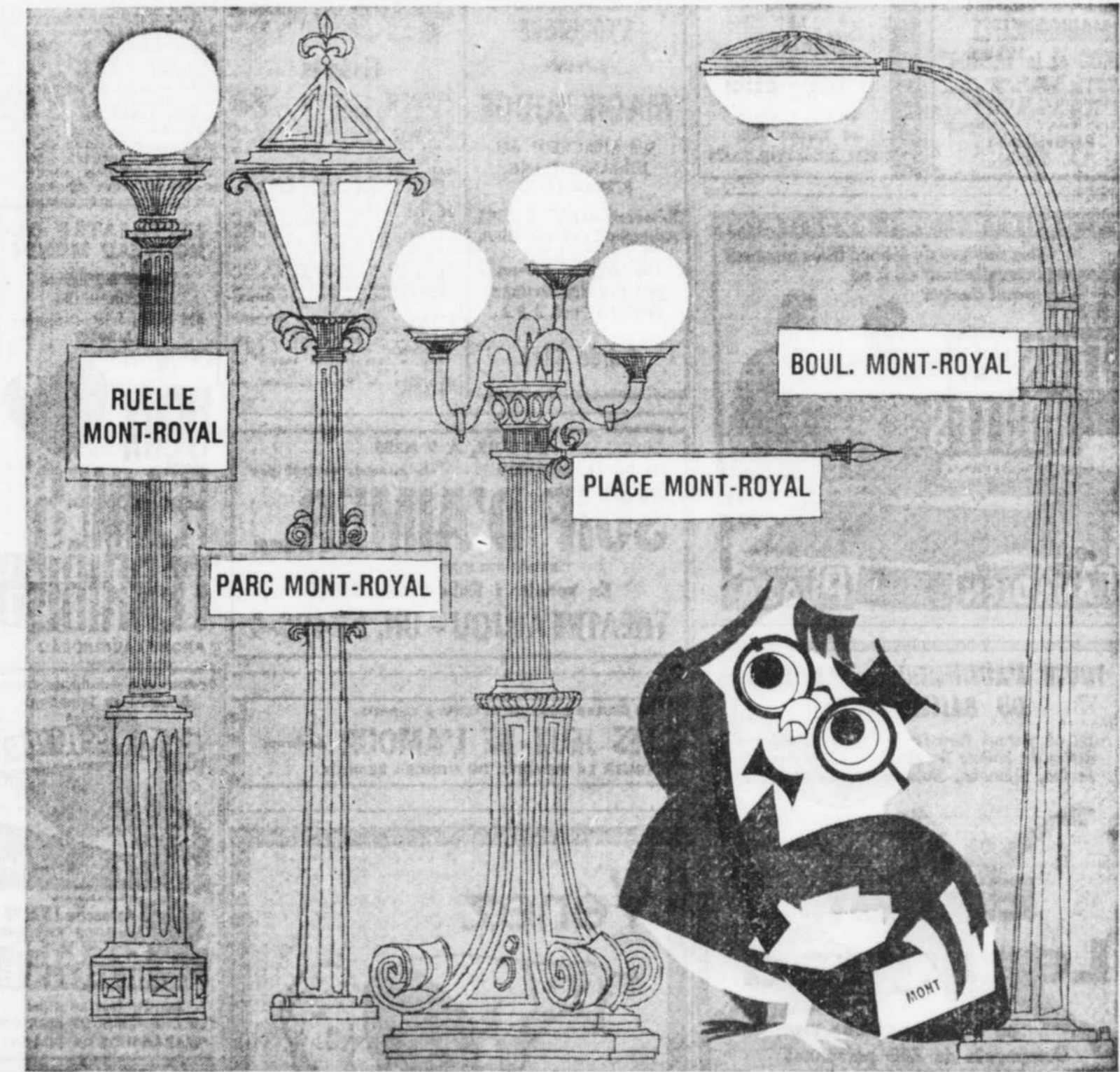
**Horace Labrecque et Fils Ltée**  
Courtiers d'assurances  
Agencés  
Nous inscrivons les communautés religieuses à se prévaloir de nos services particuliers  
1111, rue Crescent  
Victor 9-2371

**MEDECINS**  
Dr Maxime Brisebois  
Electricité médicale - Rayons X  
L.G.M.G. F.R.C.S.C.  
De la Faculté de Médecine de Paris. Maladies générales endocriniennes, urinaires, digestives, gynécologiques.  
Bureau tous les jours de 10 h. à midi, 2. à midi, 4. à midi, samedi de 10 h à midi, de 2 à 4. L.A. 3-3232 - 816, Sherbrooke est.

**BREVETS D'INVENTION**  
MARQUES DE COMMERCE  
BREVETS D'INVENTION  
en tous pays  
MARION, MARION  
ROBIC & BASTIEN  
218, rue DUMAS  
MONTREAL 35

**Dr C. Melillo**  
gradué d'Europe  
Généraliste, pédiatre, sage-femme, gynécologue, psychosomatique, asthme, otite, impetigo, infections, diabète, épilepsie, dépression, également alcoolisme, obésité, rhumatisme.  
104 ouest, Sherbrooke, Q1 5-0254

**Compagnie d'Assurance sur la Vie**  
**La Saubegarde**  
MONTREAL



## LE NUMÉRO DE ZONE ACCÉLÈRE LE COURRIER

6 grandes villes du Canada sont divisées en zones postales. Si vous inscrivez toujours votre numéro de zone postale sur l'adresse de retour, le courrier qui vous sera adressé par la suite vous sera livré plus rapidement. Si vous inscrivez dans l'adresse de la personne à qui vous écrivez, son numéro de zone postale, ce courrier lui parviendra plus rapidement. Vous recevrez bientôt une brochure du Bureau de Poste vous indiquant votre numéro de zone postale. Si vous oubliez ce numéro, téléphoner à votre Bureau de Poste pour obtenir les renseignements nécessaires. Aidez-nous à accélérer votre courrier: inscrivez toujours votre numéro de zone postale ainsi que celui de votre correspondant, lorsque vous écrivez à Québec, Ottawa, Toronto, Winnipeg, Montréal et Vancouver.

UN MESSAGE IMPORTANT DE VOTRE MAÎTRE DE POSTE

POSTES CANADIENNES

POSTES CANADIENNES

A LA COMEDIE CANADIENNE

Une brillante comédie : "L'Heure éblouissante"

Lorsque le rideau de la Comédie-Canadienne s'est levé, mercredi soir, "L'Heure éblouissante", nous avons tout de suite pu admirer un très beau décor de Jean-Claude Rinfret. Rectangulaire, exacte-

ment encadré dans les dimensions de la scène, meuble et ornements avec soin et avec goût, il présentait l'intérieur d'une maison anglaise du siècle dernier. Un intérieur vivant, habité par des personnages; un décor où l'on sentait qu'il allait se passer quelque chose. On pouvait évoquer ici Emily Brontë ou Jane Austen, peut-être même Charles Dickens. Un décor anglais, donc, et le la répétée admirablement proportionnée, judicieuse de tons et de couleurs. Bravo!

Mais au lieu d'un drame, c'est une ébouriffante comédie que nous avons eue. Le décor de Rinfret, dans les circonstances, n'en a que plus de mérite. L'artiste s'est gardé de toute fantaisie, de toute distorsion, de toute surcharge. Un intérieur de comédie à caractère sombre; celle-ci n'en respirent que mieux. N'oublions pas que c'est dans des teintes sombres que se déroulent "L'Avare" et "Tartuffe".

Ainsi située, on allait bientôt savoir que la comédie irait toute seule. Des costumes de grande classe de Janine Caron, dessinatrice de costumes à la télévision, allaient encore la rehausser; une mise en scène très alerte de Jacques Létourneau allait la lancer sur une bonne piste; un bon éventail de comédiens allait enfin la porter à la pointe du succès.

Car "L'Heure éblouissante" est ce qu'on appelle une pièce à succès. Elle est possédée tous les ingrédients au départ et les éléments apportés à sa représentation par le Théâtre-Club n'ont fait que confirmer un ver-

La critique dramatique de Jean Hamelin

C'est favorable presque assuré des premières répliques. L'auteur, Anna Bonacci, nous est à peu près inconnue. Sa pièce fit fureur à Rome, puis à Paris, il y a huit ans. Elle porta Suzanne Flon jusqu'aux portes de la renommée. Je soupçonne cependant Henri Jeanson d'y avoir mis beaucoup de sa griffable personnalité, de son infatigable cynisme, de l'ivoire nourrie de sa verve gaillarde. Il y a dans "L'Heure éblouissante" des reflets mollièresques, des relents de contes galants à la Boccace; on y présente l'ombre de Lady Godiva, aussi un goût poussé pour les paradoxes et les proverbes.

"Tel est pris qui croyait prendre", pourrions-nous conclure avec beaucoup de sagesse, au rideau final de "L'Heure éblouissante". Comédie populaire donc, fort axée sur la chose, et dont le Théâtre-Club a fait un très brillant spectacle qui a mis la salle en allégresse. Je me garderais bien de révéler toute l'astuce de la comédie; ce serait lui retirer sa raison d'être, d'autant que les trouvailles accumulées par Jeanson sont d'une méchanceté qu'on aurait du mal à atteindre, ne serait-ce qu'en les rapportant.

Jacques Létourneau a réussi une de ses meilleures mises en scène depuis la fondation de la compagnie. Sa mise en place porte la pièce vers le succès dans un mouvement excellent. N'en voyait-il pas assez? Chez les interprètes, même plaisir de jouer une chose qui mord sur le public. Saluons Gisèle Schmidt, Gilles Pelletier, Monique Lepage et Albert Millaire à qui forment un drôle de quart à succès, mais qui entrent parfaitement dans le ton de la comédie, avec du style et beaucoup d'esprit. Les rôles secondaires sont également bien tenus par Henri Norbert, Martine Simon, Elisa-

A LA GALERIE DENYSE DELRUE

Charles Gagnon

On rencontre parfois dans la vie d'un artiste des périodes creuses, des dépressions d'où n'émergent que des oeuvres pâles et mal faites. J'ai nettement l'impression que Charles Gagnon nous offre présentement à la Galerie Denyse Delrue un témoignage pénible (et toujours superbe) de ce qu'un peintre peut faire quand il a le goût de ne rien faire, ou du moins quand il ne sent plus le besoin de faire quelque chose de bon et de solide.

Charles Gagnon a fait ces dernières années de longs séjours à New-York, et il a été fortement influencé par la jeune école non-figurative américaine. On le savait depuis son exposition de fin 1958 à la Galerie Artek, où les recherches plastiques, audacieuses parfois mais plus souvent banales, ne réussissent pas entièrement à trouver une syntaxe picturale bien intégrée. Toutefois, on devait accorder au jeune peintre une franchise convaincante: une honnêteté touchante, une simplicité gênante. Les oeuvres n'étaient ni originales ni puissantes, et pourtant elles étaient là, et de leur seule pré-

sence se dégageait une nécessité d'être, incontestable. Et voilà que nous passons, en deux ans et demi, de la simplicité au simplisme, de la franchise à la platitude, de l'honnêteté à la trivialité. C'est dommage sans doute, mais c'est comme ça; et ce n'est pas au nom d'un pseudo-orientalisme de cirque que nous pourrions admettre la valeur "artistique" de telles éblouissements grossiers.

On peut admettre volontiers l'opportunité, et parfois même la nécessité de telles expériences pour un peintre à un tournant de son évolution; à un moment donné, le peintre doit avoir le courage de tout remettre en question, pour éviter une répétition mécanique indéfinie. Alors le peintre peut connaître l'exigence d'une douloureuse métamorphose et peiner dans le rajustement de son nouveau graphisme, de sa nouvelle palette.

Mais qu'il nous fasse grâce de ses laborieuses exercices de style! On n'a pas idée de donner un concert de vocalises, ou de monter un long-métrage avec des bouts de pellicule qui ont servi de cobayes à d'apprentis éclairagistes, ou de publier les épreuves d'encrages d'un gravure. Charles Gagnon, visiblement, trop visiblement, ne sait pas où il est, dans sa présente exposition à la Galerie Delrue; à moins qu'il soit dénué de toute lucidité auto-critique. Et c'est doublement dommage, pour le retour de Gagnon, et pour la réouverture de la Galerie Delrue.

Des deux douzaines de toiles exposées, je n'en ai pas vu une seule qui aurait été assez bien structurée, et dont les couleurs n'auraient pas été trop moches. Or, en peinture abstraite, l'artiste ne possède que peu de moyens, privé qu'il est de la sentimentalité du sujet figuratif. Des lignes et des couleurs organisées dans un certain ordre, pour rappeler en substance la formule de Maurice Denis. Mais certainement pas d'importer quelles couleurs et d'importer quelles lignes n'importe comment.

Il ne s'agit pas d'exiger des harmonies doucereuses ni du géométrisme à la Mondrian. Peu importe au fond que la couleur soit subtile ou péruvienne, modérée ou contrastante; peu importe que la ligne soit souple ou dure, incisée ou serrée. La toile peut être choquante comme celles de Mougou, ou séduisante comme celles de Bellefleur; mystérieuse comme celles de McEwen,

ou éclatante comme celles de Rita Letendre. Charles Gagnon sera peut-être l'an prochain, ou dans dix ans, ou jamais, un grand peintre? Entre ces prometteuses hypothèses et la brutale actualité, hélas, nous n'avons pas le choix. Ce n'est pas gentil sans doute de dire qu'une exposition ne vaut rien. D'autant plus qu'on peut se tromper, n'est-ce pas, dans son jugement? Tout comme un peintre peut commettre une grande erreur en offrant en exposition des oeuvres bâclées et fort mal mûries; toutes mal ou pas bâties, et collées à l'aventure.

Jacques Saucier dirigera, cette année encore, la Chorale du Centre aux loisirs de l'Immaculée-Conception. La musique légère y sera en vedette. Mais on demande des voix. Pour renseignements appeler: L.A. 2-1109.

Charles Girard, peintre né à Chicoutimi, exposera à partir de mardi (vernissage lundi), à la Galerie Libre, Claude Girard a étudié aux Beaux-arts de Québec avec J.-P. Lemieux. Il a participé à différentes expositions dont le "salon" du printemps 1961, la "Biennale" canadienne d'Ottawa, les "Peintures de la ville de Québec", etc. Il est boursier de la province de Québec pour poursuivre ses études en Italie.

Decidément, si vous voulez passer une agréable soirée, si vous voulez bien manger et si vous aimez le bon vin, le très bon vin, n'oubliez pas le Café du Ritz-Carlton.

Le 15 octobre: CONSTANCE. Pièce de S. Maugham en vedette: Yvette Brind'Amour, Jean Duceppe.

AU STELLA - VI. 4-1793. Prix: \$1.98 - 4664, rue St-Denis.

Le Rideau Vert le seul théâtre permanent au Canada, présente: pas d'âge pour l'amour comédie de R. Ferdinand.

Le 15 octobre: CONSTANCE. Pièce de S. Maugham en vedette: Yvette Brind'Amour, Jean Duceppe.

AU STELLA - VI. 4-1793. Prix: \$1.98 - 4664, rue St-Denis.

Le Rideau Vert le seul théâtre permanent au Canada, présente: pas d'âge pour l'amour comédie de R. Ferdinand.

Le 15 octobre: CONSTANCE. Pièce de S. Maugham en vedette: Yvette Brind'Amour, Jean Duceppe.

AU STELLA - VI. 4-1793. Prix: \$1.98 - 4664, rue St-Denis.

Le Rideau Vert le seul théâtre permanent au Canada, présente: pas d'âge pour l'amour comédie de R. Ferdinand.

Le 15 octobre: CONSTANCE. Pièce de S. Maugham en vedette: Yvette Brind'Amour, Jean Duceppe.

AU STELLA - VI. 4-1793. Prix: \$1.98 - 4664, rue St-Denis.

Le Rideau Vert le seul théâtre permanent au Canada, présente: pas d'âge pour l'amour comédie de R. Ferdinand.

Le 15 octobre: CONSTANCE. Pièce de S. Maugham en vedette: Yvette Brind'Amour, Jean Duceppe.

AU STELLA - VI. 4-1793. Prix: \$1.98 - 4664, rue St-Denis.



Claude KAHN, pianiste français de 24 ans, qui donnera un récital pour le Centre J. M. C. de Montréal, ce soir, à 8 h. 30, à l'auditorium Le Plateau. Monsieur Norbert DUFOURCQ, musicologue de renom, fera les commentaires sur les oeuvres au programme. Le programme comprend des oeuvres de Bach, Beethoven (Sonate l'Aurore), Chopin, Liszt, Debussy, Fauré, Ravel et du jeune compositeur français Serge Lancelin.

Depuis près de 15 ans, la direction de cet hôtel s'est fait un point d'honneur d'offrir à sa clientèle des menus succulents dans un cadre enchanteur. Mais, bien plus, vous pouvez également entendre et voir, chaque semaine, le tour de chant d'une vedette de réputation et danser, entre deux plats, au son de deux orchestres.

Cette semaine, la vedette du Ritz Café est Galena, une chanteuse à la voix chaude et caressante qui a vu le jour quelque part en Sibirie. Elle est jolie, passe vite et facilement la rampe et son répertoire comprend aussi bien des chansons russes (comme il se doit), françaises, américaines, espagnoles, portugaises, italiennes; un tour de chant cosmopolite fort bien fait.

La semaine prochaine, et pour trois semaines, la vedette sera Vicky Autier, et à partir du 8 novembre, la grande chanteuse Suzy Solidor, qui inaugurerait le Ritz Café en 1948.

Il attribue le Grand Prix 1961 au film américain "QUESTION 7" de Stuart Rosenberg.

Le film expose en pleine objectivité la résistance ferme et digne d'un pasteur et de sa famille dont la foi est soumise à la pression idéologique constante et insidieuse des pouvoirs publics.

J.T.

CAFÉ RESTAURANT "de la Paix" Le rendez-vous des fins gourmets Dîner d'affaires: \$1.25 CUISINE FRANCAISE Spécialités: Soupe à l'oignon gratinée, Escargot de Bourgogne, Cuisse de grenouille Provençale, Coq au chambertin, Cassoulet Toulousain, Steak au Poivre, Filet Mignon Bouquetière, Tournedos Rossini.

CE SOIR 8.45 P.M. LE THEATRE CLUB présente une comédie d'Anna Bonnacci et Henri Jeanson. "L'HEURE ÉBLOUISSANTE" GILLES PELLETIER GISELE SCHMIDT MONIQUE LEPAGE ALBERT MILLAIRE et HENRI NORBERT

LES TROIS DESIRS DE COQUELIGOT Pour les enfants SAMEDI, 2 h. 30 p.m. DIMANCHE 2 h. 30 p.m.

AMERIVISION présente EN PREMIERE EXCLUSIVITE NORD AMERICAINE un Film de DENYS DE LA PATELLIERE, avec CHARLES AZNAVOUR Lino Ventura Hardy Kruger

HORAIRES

Théâtres

ANJOU - "Soif d'aimer" à 3 hres, sauf le lundi. COMEDIE CANADIENNE - Théâtre-Club - "L'Heure éblouissante" à 8 h. 45 p.m. LA BOULANGERIE - Les Apprentis Sorciers - "Homme pour homme" - jeudi, vendredi et samedi, à 8 h. 30 - dimanche, à 7 h. 30. POLYDRIF - Les Marionnettes - les 14 et 15 oct., à 11 hres a.m., 1 h. 30 et 3 h. 30 p.m. L'EGREGORE - "Le mariage de M. Mispissipi" - 9 hres.

Cinéma

ALOUETTE - "Exodus" - tous les soirs à 8h; matins les mercredis, samedis et dimanches à 1h.30. BIJOU - "Le marchand de filles" - 11.30 - 3.27 - 6.44 - 10.21 - "Le chanteur de Mexico" - 1.25 - 3.02 - 6.39. CANADIEN - "Je pense souvent à Pirochka" - 12.00 - 2.30 - 5.30 - 8.30 - "Les fausses hontes" - 1.30 - 4.30 - 7.30 - 10.30. CENTRE D'ART DE L'ELYSEE - "Les jeux de l'amour" - tous les jours à 5, 7.30 et 10 p.m. - VI. 2-6053. IMPERIAL - "Aventures des Mers du Sud" - Tous les soirs à 8h.40; le dimanche soir à 7h.30; matins les mercredis, samedis et dimanches à 2h. LAVAL - "Un taxi pour Tohrunk" - à compter du 18 octobre. PLAZA - "Je pense souvent à Pirochka" - 12.00 - 2.30 - 5.30 - 8.30 - "Les fausses hontes" - 1.30 - 4.30 - 7.30 - 10.30. ST-DENIS - Yves Montand - 8 h. 30.

A LA POUDRIERE MARIONNETTES "NIKOS et le TRESOR" Samedi, le 11 octobre, 11 hres à 11.30 et 3h.30 p.m. Dimanche, le 13 octobre, 1h.30 et 3h.30 p.m. PRIX: Enfants, 75c - Adultes, \$1 Réservations: LA. 6-0821

L'EGREGORE présente MAGIE ROUGE DU MERCREDI AU DIMANCHE INC. RIDEAU 8 H. 30 Réservations: VI. 2-2061 Adresse: 2111 rue Clark

LES DANGERS DE L'AVORTEMENT Des milliers de jeunes filles meurent annuellement dû à ce grand danger LES FAUSSES HONTES EN COULEURS JE PENSE SOUVENT A PIROCHKA CANADIEN PLAZA

CE SOIR, A 9 HRES 66e REPRESENTATION Ne manquez surtout pas SOIF D'AIMER... (Interdit aux moins de 18 ans) En vedette: Robert GADOUAS THEATRE ANJOU - UN. 1-7495-4

TOUTE L'AUTHENTIQUE TRADITION DU BALLET RUSSE Là où furent formées les plus grandes vedettes du ballet: les Pavlova, Nijinsky, Marius Petipa, Ulanova, Balanchine, Danilova, etc. PREMIERE FOIS A MONTREAL Ballet Leningrad DU THEATRE NATIONAL KIROV Compagnie de 200 personnes Orch. symphonique complet LUN., MAR., MERC., JEU., VEND. SOIR 16 AU 20 OCTOBRE AMPHITHEATRE DU FORUM N. B. tous les spectacles débutent à 8 heures p.m.

AU CENTRE D'ART DE L'ELYSEE - VI. 2-6053 LES JEUX DE L'AMOUR de Broca TOUTE LA MEMOIRE DU MONDE - RESNAIS

Venez Visitez notre nouveau cabaret, vous y découvrirez... Un décor somptueux, un personnel de choix et un magnifique spectacle tous les soirs de 8.30 P.M. à 2 A.M.

THE BLACK SHEEP BAR chez RUBY FOO'S OUVERTURE LUNDI LE 16 OCTOBRE

yves Montand 3 derniers spectacles: CE SOIR 8 h. 30 DEMAIN, MATINEE, 2 h. 30 DEMAIN SOIR, 8 h. 30 THEATRE SAINT-DENIS

LE THEATRE DU NOUVEAU MONDE Ce soir à 9 heures A L'ORPHEUM 525 ouest, Sainte-Catherine VI. 5-7149

DEUX FEMMES TERRIBLES D'ANDRÉ LAURENDEAU

St. Denis Bijou MADELEINE ROBINSON AGNES LAURENT GIL VIDAL RENE DARY Peche de Jeunesse Antonella LUALDI Felix MARTIN Robert BERRI DELIT DEFIUTE Dernier jour au Bijou "LE CHANTEUR DE MEXICO" "MARCHANDS DE FILLES"

3 derniers spectacles: CE SOIR 8 h. 30 DEMAIN, MATINEE, 2 h. 30 DEMAIN SOIR, 8 h. 30 THEATRE SAINT-DENIS

Yves Montand 3 derniers spectacles: CE SOIR 8 h. 30 DEMAIN, MATINEE, 2 h. 30 DEMAIN SOIR, 8 h. 30 THEATRE SAINT-DENIS

CE SOIR 8.45 P.M. LE THEATRE CLUB présente une comédie d'Anna Bonnacci et Henri Jeanson. "L'HEURE ÉBLOUISSANTE" GILLES PELLETIER GISELE SCHMIDT MONIQUE LEPAGE ALBERT MILLAIRE et HENRI NORBERT

CINEMA LAVAL 4462 Saint-Denis - VI. 2-8264 DES LE 18 OCTOBRE un Taxi pour TOBROUK AMERIVISION présente EN PREMIERE EXCLUSIVITE NORD AMERICAINE un Film de DENYS DE LA PATELLIERE, avec CHARLES AZNAVOUR Lino Ventura Hardy Kruger

Grand succès du diner-causerie chez les jeunes écrivains

Présidence d'honneur de M. Georges Boulanger. Conférenciers: MM. Salvator Catta et Jean-Raymond Savard...

Une cinquantaine de personnes ont célébré le septième anniversaire de l'Union des Jeunes Écrivains...

Programmes de radio

- 4.00-Radio-journal, 4.15-Opéra de quatuor, 4.30-Radio-journal, 4.45-Opéra de quatuor, 5.00-Radio-journal...



La délégation québécoise en visite à Rome est reçue aussi au Vatican

ROME (PC) — Les Canadiens français qui habitent Rome se sont fortement réjouis de la visite que leur a faite récemment le premier ministre Jean Lesage...

TÉLÉVISION

- 14.45-Tout pour la femme, 14.55-En matinée, 15.00-Les p'tits bonhommes, 15.30-Musique, 15.45-Téléjournal...

Carnet mondain

Galerie Agnès Lefort. Nancy Petry Wargin présente des peintures récentes en exposition à la Galerie Agnès Lefort...

Le public est invité tous les jours, sauf le dimanche, de dix heures de l'avant-midi à six heures de soir.

Audience papale. M. Jean Lesage parla de l'audience qu'il avait eue la veille à Castelgandolfo...

Le Pape loua aussi la dévotion particulière de la province de Québec pour saint Joseph qui a été choisi patron du prochain Concile oecuménique.

Malgré des contretemps et de fausses nouvelles, la campagne de Sainte-Justine se poursuit dans le courage et l'enthousiasme...

Le comité exécutif se compose comme suit: Section féminine — présidente: Mme Jean Trudeau...

Le lieutenant-colonel J.-Albert LeFebvre, M.B.E., E.D., C.D., directeur des Relations extérieures de l'hôpital est aussi le directeur général de cette Croisade...

«Je peux constater par moi-même», dit-il, «que notre église est vraiment la plus belle église moderne de Rome et j'en suis fier».



Dans tous les coins et sur tous les bancs, les enfants accompagnés de leur maman se pressent tous les matins dans les 25 cliniques de l'hôpital Sainte-Justine...

La croisade des enfants malades continue de battre pavillon, grâce à la foi des auxiliaires

Malgré des contretemps et de fausses nouvelles, la campagne de Sainte-Justine se poursuit dans le courage et l'enthousiasme...

Le comité exécutif se compose comme suit: Section féminine — présidente: Mme Jean Trudeau...

Le lieutenant-colonel J.-Albert LeFebvre, M.B.E., E.D., C.D., directeur des Relations extérieures de l'hôpital est aussi le directeur général de cette Croisade...

«Je peux constater par moi-même», dit-il, «que notre église est vraiment la plus belle église moderne de Rome et j'en suis fier».

Prochaines retraites à la maison Béthanie

Chez les Religieuses Franciscaines Missionnaires de Marie, 20 rue Laurier, il y aura des retraites aux dates suivantes...

Invitation aux artistes à prendre part à l'exposition du V.O.N.

Les formulaires d'inscription pour les artistes qui veulent exposer leurs peintures...

Advertisement for 'VOTRE ARGENT VOUS RAPPORTE' with a 5% interest rate and 'GUARANTY TRUST' logo.

QUÊTE PUBLIQUE pour "LE BON DIEU EN TAXI"

Soyez généreux vendredi, samedi et dimanche prochains lorsqu'on frappera à votre porte pour venir en aide à l'oeuvre du "BON DIEU EN TAXI"...



Le flot toujours croissant des misères humaines a obligé l'oeuvre à se recruter un personnel compétent et dévoué. L'oeuvre possède actuellement son propre Service de secours...

AIDONS L'OEUVRE À AIDER LES AUTRES

Don anonyme à l'hôpital Sainte-Justine

Madame L. de G. Beauhien, présidente du conseil d'administration de l'hôpital Sainte-Justine, accuse réception, avec reconnaissance, d'un legs de cinq cents dollars (\$500.)...

Petites annonces du "Devoir"

- ANIMAUX DOMESTIQUES: Magnifiques petits chats siamois. A VENDRE: Côte-des-Neiges, rue Lacombe. A LOUER: AHUNTSC - Duplex 3 pièces. CENTRE DE PHYSIOTHERAPIE: 9050, boul. St-Michel. COMMERCER A VENDRE: Commerce en gros de pièces d'automobiles. HAUTE-FIDELITE: Jeux de haut-parleurs. HOMME DEMANDE: On demande un éditeur agressif. INFIRMIERES LICENCIEES: Demandées pour travailler à temps plein. ON DEMANDE A ACHETER: Achète antiquités, armoires, bijoux, porcelaine...

Au sommet de la fourrure!

Advertisement for 'Bleau & Rousseau' fur coats, featuring a beaver logo and text: 'MANTEAUX DE LOUTRE CANADIENNE \$799. L'ÉTIQUETTE synonyme de QUALITÉ et INTÉGRITÉ'.

Advertisement for 'Les LITHINES du Dr. GUSTIN' with a bottle image and text: 'Pour votre digestion, buvez Les LITHINES du Dr. GUSTIN'.

# Le président de l'Imperial Oil parle des impôts, en face de la concurrence

## POTINS FINANCIERS

Les industriels étaient faibles hier sur la Bourse de Londres. Il y avait tendance à la baisse, mais le virement était plus considérable sur nos Bourses de Montréal et de Toronto.

Comme c'est aujourd'hui un vendredi et le 13 par-dessus le marché, maints spéculateurs superstitieux n'osent pas transiger. Allons donc...

René-T. Leclerc Inc. et L. G. Beaubien & Cie Ltée offrent présentement \$1,300,000 d'obligations, 5 1/2%, échéant en 1971, entièrement amorties, de Les Filles de Jésus (de Trois-Rivières). Cette émission religieuse devrait trouver rapidement, d'autant plus qu'il y a longtemps qu'une émission de ce genre n'a pas été lancée.

Chromium Mining & Smelting Corp. a accusé une perte de \$2,907,834 durant l'exercice clos le 30 avril 1961.

F.H. Jones Tobacco Sales Co. Ltd. offre, privativement en vente, 25,000 actions privilégiées de la classe "A" et 696,989 actions ordinaires, à \$10.00 et \$1.00 respectivement. Il s'agit de valeurs spéculatives d'une entreprise allant de l'avant, puisque le ressort du prospectus qu'elle a réalisé un profit net, avant l'impôt, etc., de \$76,851 durant les 12 mois terminés le 31 mars 1961, vs \$22,120 durant les 12 mois précédents.

Simpsons-Sears vient d'ouvrir son 44ième magasin, à Brandon, Manitoba.

Consolidated Paper a gagné \$1.83 l'action durant les premiers 9 mois de cette année, contre \$2.02 durant la même période en 1960.

Sisco Mines rapporte que sa filiale Sisco Metals of Ontario Ltd a produit 1,052,183 onces d'argent durant les 9 premiers mois de cette année contre 1,045,048 durant la même période l'an dernier.

C'est hier soir qu'ont débuté les cours de l'Association des courtiers en valeurs mobilières (IDAC), à l'École des Hautes Commerciales. Une centaine d'intéressés s'y sont inscrits. Il importe, certes, que nos gens n'hésitent pas à parfaire leurs connaissances en matières de finance. Qui sait s'ils n'en bénéficieront pas grandement plus tard, vu les opérations heureuses que ces mêmes connaissances leur permettront de faire dans l'avenir.

M. Claude Guy vient d'être élu membre de la Bourse Canadienne. M. Guy est l'un des associés de la firme d'agents de change Brault & Chaput.

New West Amulet Mines Ltd a soumis un rapport pour les dossiers reflétant l'accord de souscription et d'option en date du 28 septembre, en vertu duquel W.D. Latimer Ltd, au nom de Lauran Holdings Ltd et Lehigh Securities Ltd, pour 50% chacun, se sont entendus pour acheter 400,000 actions à 15 et 25 cents, payables sur acceptation par les Commissions des valeurs mobilières de Québec et de l'Ontario d'un prospectus se rapportant à cet accord. Les 2 dernières firmes recevront des options sur 600,000 actions, représentant 3 paquets de 200,000 actions chacun, au prix de 20 cts, 25 cts et 30 cts, susceptibles d'être exercés dans les 2, 6 et 9 mois respectivement de la date du paiement des actions souscrites. Il y a donc 3,824,342 actions, émises et en circulation sur un total de 5,000,000 en cours.

## COMMENTAIRES SUR L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

### Le monde des quilles a recours au monde de la finance

Un groupe special, dirigé par W. C. Pitfield & Company Ltd., offrirait incessamment 220,000 actions ordinaires de National Bowling Centres Ltd., à \$5.75 chacune. Incorporée cette année aux fins d'opérer une chaîne de salles de quilles, la compagnie s'attendait à avoir 392 salles, dont 296 à Montréal seulement, d'ici la fin de l'année. L'on notera, ici, qu'il n'y en aurait que 600 entièrement équipées dans notre région métropolitaine alors que Toronto en compterait 1260 et Cleveland 2,600. MM. Jack et Robert Cummings, bien connus parmi les courtiers en immeubles, dirigeraient l'institution précitée, apparentée quelque peu avec Traders Finance Corporation. Les actions ordinaires représenteraient une partie du financement nouveau, effectuée par National Bowling Centres Ltd. et constituent en partie une distribution secondaire des dites actions. Le produit de cette émission, représentant une somme de \$630,000, servirait à augmenter le fonds de roulement de la compagnie, vu son programme d'expansion future.

### Crédit du Nord Inc. a obtenu l'émission de \$350,000 de Saint-Maurice-de-Bois-des-Filion

Les commissaires d'écoles pour la municipalité de la paroisse de Saint-Maurice-de-Bois-des-Filion, comté de Terrebonne, ont vendu, ces jours-ci, au Crédit du Nord, Inc., une émission de \$350,000 d'obligations à 5 1/2%, échéant en 1967, de titres à 1981, au prix de 98.12. L'émission comprend \$247,500 de titres à 5%, 1962-71, et \$102,500 à 5 1/2%. Ainsi, le coût moyen de la finance revient à 5.6370%. Le gouvernement provincial a accordé, pour cette émission, un octroi de \$226,400. Datées du 1er octobre 1961, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er octobre 1962 au 1er octobre 1981 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. L'emprunt est contracté pour l'agrandissement de l'école St-Eugène. L'évaluation imposable de la corporation scolaire, pour 1961-62, s'élève à \$6,500,000. Le 30 juin 1961, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par \$197,000, et un octroi total de \$80,980 s'y appliquait.

### "Faits sur l'assurance-vie au Canada" vient d'être publié en français par The Canadian Life Insurance Officers Association

Plus de 70 entreprises, adonnées au commerce de l'assurance-vie, y compris les annuités, ont versé aux détenteurs de polices \$46,100,000.00 au cours du mois d'août; ce qui porte à \$393,200,000.00 le total payé aux assurés depuis le début de l'année, soit \$28,700,000.00 de plus que le total pour les 8 premiers mois de l'an dernier, selon The Canadian Life Insurance Officers Association. Il a été payé \$142,800,000.00 à cause de décès des assurés, contre \$127,700,000.00, tandis que les paiements de dotations à échéance, les valeurs de rachat, les annuités et les bénéfices d'incapacité représenteront \$174,100,000.00 pour les 8 premiers mois de cette année et que les dividendes payés aux assurés s'élèvent à \$78,300,000.00 pour la même période. Incidemment, l'importante association précitée vient de publier la brochure française intitulée "Faits sur l'assurance-vie au Canada". C'est une source de renseignements fort utiles à tous ceux qui s'adonnent au commerce de l'assurance-vie ainsi qu'aux assurés eux-mêmes. Ils sont nombreux si l'on en juge par le fait qu'il y avait pour \$44,649,000,000 d'assurance-vie en vigueur à la fin de l'an dernier au Canada, mais, comme la moyenne des polices en 1960 a été de \$6,360, il y a lieu à améliorer, vu l'inflation en cours.

### L'Assurance-Vie Desjardins et nos Caisses populaires font du bon travail à Radio-Canada

L'Assurance-Vie Desjardins et les Caisses populaires, en collaboration avec Radio-Canada, présenteront "Droit de Cité" à 9 h. 30, à la télévision. La première émission de la série sera présentée le 18 octobre et Me Jean-Louis Doucet, sous-ministre des affaires municipales et M. Armand Toupin, président de l'Union des municipalités, seront les invités d'honneur. Selon l'auteur de la Somme théologique, le grand Saint-Thomas, "il faut une honnête aisance au chrétien pour bien servir son créateur". Conscients du bien-fondé de cet énoncé, l'Assurance-Vie Desjardins, les Caisses populaires et Radio-Canada ont enseigné aux téléspectateurs pendant plusieurs années, "à joindre les deux bouts". Aujourd'hui, le public sait probablement équilibrer un budget. Il est donc heureux que les institutions précitées aient décidé de lui parler des affaires municipales par l'intermédiaire de l'émission "Droit de Cité", qui sera télévisée chaque mercredi soir. Comme Droit de Cité se propose d'éveiller la conscience collective des téléspectateurs à la chose publique, nul doute que tous écouteront cette émission dont l'animateur sera M. Roger Chartier — il est éminemment qualifié — le réalisateur, M. Noël Fortin, le chargé de recherches, M. Daniel Simard et le superviseur, M. Réal Michaud, sont autant d'experts dans leur domaine respectif. Comme l'économie québécoise a trop souffert, dans le passé, du laisser-aller qui a existé au sein de maints conseils municipaux où les évaluations se faisaient au petit bonheur, qui sait si cette émission ne provoquera pas le sursaut attendu, avec comme conséquence un plus grand pouvoir d'emprunt de nos municipalités québécoises.

Marc GLEMET



REAL CHARLAND MICHEL CROTEAU

ASBESTOS (Spécial) — M. J. O. Eby, vice-président et gérant général de la mine Jeffrey, et M. J. E. Morrison, gérant de la manufacture de Canadian Johns-Manville Co. Limited, à Asbestos, ont fait connaître récemment les noms des boursiers de la compagnie pour l'année 1961. Ce sont: Réal Charland, fils de Mme et M. Paul-Emile Charland, opérateur au moulin no 5, et Michel Croteau, fils de Mme et M. Louis-Arthur Croteau, opérateur au moulin no 5 également. MM. Charland et Croteau sont tous deux des finissants de l'École supérieure Saint-Aimé d'Asbestos. En annonçant les noms des gagnants pour cette année, MM. Eby et Morrison formulent des félicitations à leur endroit et leur souhaitent tout le succès possible dans leurs études au niveau universitaire, ajoutant qu'il espérait que ces bourses auraient pour effet de stimuler les jeunes étudiants dans leurs efforts pour obtenir un jour une position de commande dans l'industrie canadienne. Ces bourses sont de \$3,000 chacune et sont distribuées sur une période de cinq années d'études universitaires en commerce ou en sciences appliquées.

### Paramount Construction dépenserait \$150,000,000 en banlieue de Montréal

#### Candiac serait particulièrement favorisée

La première pelletée de terre fut levée ces jours-ci, marquant l'inauguration du projet de construction de \$150,000,000 de Paramount Construction à Candiac, localité établie sur la rive-sud de Montréal.

Cette cérémonie de la levée de terre marque la première phase dans la construction des cent maisons à Candiac. Cette heureuse initiative fut entreprise par Paramount Construction. Le coût des maisons à Candiac variera entre \$12,500 et \$15,000.

### À noter...

Canadian Petrofina Ltd. a avisé la Bourse de Montréal que son offre d'acheter les actions en circulation de Canadian Fina Oil Ltd., de Calgary, Alberta, de la compagnie parente Petrofina S.A., de Bruxelles, en Belgique, a été acceptée et qu'il en résultera une émission de 1,700,000 actions privilégiées participatives, d'une valeur au pair de \$10. Une assemblée spéciale générale des actionnaires ainsi qu'une assemblée spéciale des détenteurs d'actions privilégiées ont été convoqués pour le 26 octobre, aux fins d'approuver un règlement augmentant le total des actions privilégiées autorisées de 8,000,000 à 10,000,000. Il y a présentement en cours 6,068,874 actions, émises et en circulation.

Les Bourses Canadienne et de Montréal ont été avisées des changements suivants: Le conseil d'administration de British Columbia Forest Products Ltd. Limited a, en vertu d'une résolution en date du 28 septembre, consenti une option à un officier de l'entreprise, couvrant 7,500 actions ordinaires au prix de \$13.50 l'action, conformément au plan stimulateur d'option sur les actions de la compagnie. Cette option est susceptible d'être exercée au cours d'une période de 10 ans.

Dominion Explorers Limited vient d'émettre 450,000 actions additionnelles du trésor conformément à l'accord de souscription et d'option entre la compagnie et Goodwin, Harris & Company Ltd., au nom de Chapco Investments Corporation Ltd. La compagnie a été avisée que le paiement de \$206,250 concernant les actions du trésor a été reçu et que le total des actions émises est maintenant de 1,754,738.

Stanwell Oil and Gas Limited a acheté \$42,860 actions ordinaires de Lincoln Hotels Ltd. de Lincoln, Angleterre, pour la considération de \$265,662.16, au taux de 3 shillings et 4 1/2 sous l'action. Lincoln Hotels Ltd est une entreprise publique avec un capital-action autorisé de 1,000,000 d'actions ordinaires de 1 shilling chacune et 800,000 actions privilégiées, 5% cumulatif, de 1 shilling chacune. Toutes les actions ordinaires sont émises, mais aucune action privilégiée ne l'a été. 4 des représentants de la compagnie ont été élus comme administrateurs de Lincoln Hotels, sur un total de 6.

Conformément à l'amalgamation proposée de West Canadian Oil & Gas Ltd et de Canadian Delhi Oil Limited les administrateurs de la première entreprise, en vertu d'une résolution en date du 15 septembre, ont amendé le prix sur les options en cours en faveur du président et du vice-président de la compagnie couvrant un total de 42,900 actions à \$1.04 au lieu de \$2.14 l'action. L'option en faveur du président pour 28,000 actions expirera le 31 décembre 1964 et celle pour le vice-président, couvrant 14,000 actions expirera le 31 décembre 1961.

189 actions de la classe "A" de George Weston Ltd. viennent d'être émises à la suite de l'exercice de "warrants" attachés aux dettes amortissables, série "B", 4 1/2%, ce qui porte donc le total des actions de la classe "A" en cours à 4,299,895.

## Dégrévement nécessaire

VANCOUVER — Un plan qui permettrait au Canada de garder chez lui ses meilleurs hommes de science et de relever l'aptitude du pays à affronter la concurrence mondiale a été suggéré par M. W.O. Twaits, président de l'Imperial Oil, dans son allocution d'aujourd'hui devant les membres du Club Rotary de Vancouver.

Dans les cadres de ce plan, le Canada doit aller au-delà des mesures prises dans le budget récent et se transformer en une sorte de "havre fiscal" en ce qui a trait aux dépenses consacrées à la recherche. Ce serait là un encouragement marqué à poursuivre les recherches au pays même plutôt qu'à l'étranger.

"Nous avons besoin de produits nouveaux, de nouveaux procédés et de méthodes nouvelles qui nous permettront d'affronter la concurrence sur les marchés mondiaux", dit-il. "La recherche et l'utilisation de nos propres hommes de science méritent d'être encouragés à plein."

M. Twaits a parlé du programme de recherche coûteux et de longue haleine qui est à la base des réalisations de l'industrie pétrolière. C'est ce qui explique en partie, dit-il, pourquoi une livre de gazoline, sans les impôts, pourrait se vendre à Vancouver environ trois cents et quart en dépit du fait que les éléments nécessaires à la production d'une livre de gazoline par jour représentent une mise de fonds de \$18.

"C'est un bouleversement complet de la fable de la poule aux œufs d'or", affirme-t-il. "C'est l'oiseau qui est précieux et dispendieux alors que ses œufs coûtent peu cher. Nous avons en somme une poule de \$18 qui pond des œufs de trois cents."

"Alors que la population en général se soucie des prix commodes et moi, nous devrions aussi porter attention à l'existence de saines conditions d'investissement et à l'accessibilité continue de capitaux rendant

## Bourse de New-York

Les changements furent prononcés hier à Wall Street. NEW-YORK — Honolulu Oil a été particulièrement en vogue hier, haussée de 10 1/4 points à la Bourse de New-York, qui présentait une allure irrégulière avec une tendance à la baisse. La séance a été passablement active.

Le virement a été de 3,060,000 actions au regard de 3,670,000, mercredi.

Fort a été à nouveau l'objet d'un fort mouvement de liquidation et a cédé 2-3/8.

Les industrielles et les chemins de fer ont légèrement décliné tandis que les services publics ont progressé.

Les valeurs spatiales ont fait bonne contenance. Les automobiles, les sidérurgiques et les transports aériens ont légèrement décliné.

La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a baissé de 30 à 258.40.

Sur le marché des valeurs canadiennes, McIntyre Porcupine a haussé de 1 7/8, Distillers Seagrams a gagné 3/4 tandis que Pacific Canadian a cédé de 3/8 et Aluminium Ltd. 1/4.

La Bourse Américaine présentait une allure irrégulière. Le virement y a été de 1,450,000 actions au regard de 1,510,000, mercredi. Molybdenite et Jupitandis que Shawinigan a perdu 5-8.

## Fruits et légumes

Prix payés aux cultivateurs et aux grossistes en fruits et légumes au Marché Central. Ces prix sont fournis par le ministère provincial de l'agriculture, service de l'inspection, division de l'inspection, 306 rue Craig, Montréal.

POMMES: Wealthy 1.25-1.50, Wolf River 1.75-2.25, McIntosh 2.00-2.25, "C", 1.50, pommettes 3.50, tombées 1.25-1.50 le boisseau.

AIL: 35-40c la tresse

AUBERGINES: 2.00-3.00 le boisseau

BETTERAVES: 40c-50c la doz de pçts; no 1, 75c-1.00 le sac de 50 lb

BROCOLI: 1.75-2.00 la doz

CAROTTES: 35-40c la doz de pçts, no 1, 75-1.00 pour 50 lb

CELERI: 75-1.00 la doz

1.50-2.00 le cagnot

CHOUX: 65-75c le cagnot ou le sac de 50 lb, choux rouges 1.00-1.25, frais 1.25, choux chinois 1.00-1.25 la doz

CHOUX FLEURS: 1.00-1.25, petits 75c la doz

CHOUX DE BRUXELLES: 3.25-3.50 pour 16 pintes

COURGES: Marrow 1.00, Hubbard 2.00-2.50 la doz, Pepper 1.50 le boisseau; citrouilles 2.00-3.00 la doz

EPINARDS: 75-90c le boisseau 1.75 pour 12 cellos de 10 oz

LAITUE: Iceberg 1.50-2.00 pour 18, chicoree ou escarole 1.00 le cagnot

NAVETS: no 1, 1.00-1.25, no 2, 75c pour 50 lb

OIGNONS: 40-45c la doz de pçts, no 1, petits 1.25, no 1, 1 1/2" minimum 1.50-1.75, rouges 2.25, type espagnol 2.25-2.50 pour 50 lb

PANAIIS: 2.00-2.50 le boisseau

PERSIL: 35-40c la doz de pçts

POMMES DE TERRE: no 1, 90-1.00, no 2 ou de terres noires 75c pour 75 lb; 70-75c pour 50 lb

PIMENT: vert doux 1.50-2.00 le boisseau, 1.00 la boîte, fort 1.00 pour 6 pintes

POIREAUX: 40-50c gros 75c la doz

RADIS: 25-40c la doz de pçts

TOMATES: rouges 1.00-1.50, roses 1.50-2.00 vertes 70c la boîte.

## Un nouveau magasin Eaton de \$1,000,000

### Érigé au centre d'achat Danforth

M. John David Eaton, président de Eaton du Canada, annonce l'ouverture prochaine d'un nouveau magasin Eaton dans le Centre d'Achats de Shoppers' World (Danforth) Limited aux Avenues Danforth et Victoria Park à Toronto.

Les travaux commenceront immédiatement sur le bâtiment d'un étage de \$1,000,000 dont la superficie donnera plus de 65,000 pieds carrés lorsqu'il sera completé tôt le printemps prochain.

Le Centre d'Achats dont la structure encadrée type mail avec système de climatisation à l'année est un des plus grands du genre du Toronto Metropolitan avec une superficie de quelque 260,000 pieds carrés et plus de 50 magasins.

Shoppers' World (Danforth) est une succursale en toute propriété de Eder Mines and Developments Ltd. et Peel Village Developments Ltd. et sera le jumeau du centre d'achats que Shoppers' World projette de construire à Brampton.

Le choix de Shoppers' World par Eaton est dû à la croissance rapide de ce secteur de Toronto. Le magasin qui occupe la section sud est de Danforth et de Victoria Park est le centre nerveux pour une région avec une population de 100,000 dans un rayon d'un mille et demi. Pres de 10,000 voitures empruntent ce carrefour tous

## Cours des changes

Le 12 octobre 1961	
New-York, dollar	1.03 1/2
Angleterre, livre	2.9008
Belgique, franc	0.207
France, franc	2.098
Italie, lire	0.01664
Espagne, peseta	0.173
Suisse, franc	2.353
Hollande, florin	2.358
Norvège, cour.	1.449
Danemark, cour.	1.497
Suède, cour.	1.197
Allemagne, dm	2.580
Tchécoslovaquie, cr.	1.431
Mexique, peso	0.025
Venezuela, boliviar	2.287

## A. Renaud & Cie Ltée

Courtier en valeurs  
Commandés exécutés sur tous les marchés  
200 ouest, rue St-Jacques  
Montréal — VI. 4-2886

## Achetez des OBLIGATIONS D'EPARGNE DU CANADA

### L. J. FORGET & Cie Ltée

Courtier de placement  
507, Place d'Armes  
Montréal  
VI. 9-8191

## Nouvelle émission

25,000 actions privilégiées, Classe "A"  
696,989 actions ordinaires

## F. H. Jones Tobacco Sales Co. Ltd.

(Incorporée en vertu des lois de la Province de Québec)  
Agent de transfert et registraire

## THE TRUST COMPANY, MONTREAL

Nous offrons, pour notre compte, les actions, conditionnellement à leur émission et livraison et sous réserve de l'approbation de toutes les formalités légales, au nom de la compagnie, par M. Arthur F. Garmise, de Montréal,

Prix: \$10.00 l'action privilégiée classe "A"  
\$1.00 l'action ordinaire

Nous nous réservons le droit d'accepter les demandes pour ces actions, en tout ou en partie, ou de rejeter toute demande et de retirer cette offre en tout temps, sans avis. Aucune personne n'est autorisée par nous à donner des renseignements ou faire des représentations autres que ceux insérés dans le prospectus en rapport avec l'émission et la vente de ces actions et, si donnés ou faits, ces dits renseignements ou représentations ne peuvent pas être considérés comme ayant été autorisés par nous.

## F.H. Jones Tobacco Sales Co. Ltd

Joliette, Québec  
à Montréal, appelez: UN. 1-8401



DOUZE

Ce soir à B. B. Le circuit juvénile canadien présente un choix de dix ambleurs de deux ans

C'est une autre soirée de gala à la piste de courses sous veranda à Blue Bonnets avec en vedettes la finale du Circuit Juvénile Canadien pour 40 pour cent de \$14,928 et un trot A et B-1 pour \$2,500. C'est dire que plus de \$15,500 seront distribués en bourses au cours de la soirée.

Vendredi dernier, lors des éliminatoires pour le Circuit Juvénile, un record de paris de tous les temps à Blue Bonnets a été établi et on s'attend à une répétition sinon à une autre marque.

Le Circuit Juvénile Canadien est pour chevaux de deux ans. Il a été inauguré par M. Lucien Bombardier, maintenant directeur des opérations à la piste du boulevard Décarie. C'est un stimulant merveilleux pour les éleveurs canadiens et ceux-ci en profitent vraiment. On sait qu'il s'agit de chevaux de deux ans.

Les cinq premiers de chacune des éliminatoires sont inscrits dans la cinquième course de ce soir. Qui l'emportera? Eh bien, il y a d'abord à considérer les deux gagnants de vendredi der-

Le curling est sans doute le plus ancien sport au Canada

Le curling, ce sport déjà ancien qui a pris une si grande fogue, ces dernières années, se prépare à lancer une innovation à Montréal sous peu. En effet, on introduira, au club Bonaventure, du curling accessible à n'importe qui alors qu'un tarif sera imposé par partie, un peu comme le système qui régit les quilles. Avec ses 12 nappes de glace, le club Bonaventure de Jéन्द्रa facilement le plus considérable de la province.

Les Québécois soutiennent que le curling s'est implanté au Canada au temps du général Wolfe alors que ses soldats le pratiquaient il y a plus de 200 ans. Durant l'hiver de 1759-1760, les Écossais qui faisaient partie des troupes de Wolfe voulaient s'adonner au jeu qu'ils avaient appris chez eux. A défaut de grain, ils fondèrent des boulets de canon pour en faire des palets et commencèrent à jouer sur le fleuve St-Laurent. Les Français ne tardèrent pas à les imiter.

Trot & Amble à B. B.

Table of Trot & Amble races with columns for race type, horse name, jockey, and odds.

Le 22 janvier 1807, après une partie de curling sur la glace du St-Laurent à Montréal, 20 marchands, tous des sportifs se réunirent au restaurant Gillis pour un repas copieux. C'est à cette occasion que le club Royal Montreal Curling, le plus vieux en âge et en continuité de toute l'Amérique du Nord, fut fondé. Ce soir-là, on offrit un toast à la santé du roi George III, et aujourd'hui, sous le règne d'Elizabeth II, le club n'a cessé d'exister pendant le règne de neuf souverains différents.

Dans les tout débuts, on jouait au curling derrière les bâtiments d'une brasserie de 30 ans à 1 p.m., et les membres se retiraient au restaurant Clancy. En 1870, on érigea une surface glacée pour curling, de façon plutôt primitive, sur la rue Drummond en haute de Ste-Catherine. On y jouait plusieurs joueurs en uniforme et Montréal était alors une des garnisons de l'Armée britannique. Les visiteurs de marque étaient invités à faire du curling.

En 1870, le club Thistle décida de se bâtir des quartiers permanents. Deux enclos glacés séparés par des bancs à l'usage de la soirée de Noël de cette année sur la rue St-Monique. En 1913 le club Thistle s'établit définitivement à son emplacement actuel de la rue Fort.

Le duc d'Edinburgh, membre honoraire du club, assistait aux fêtes de son centenaire.

Le curling à Montréal, progressivement en popularité et continue de recruter des nouveaux adeptes en nombre toujours croissants. Il n'accuse aucun signe de son âge avancé. Au contraire, il est à ce point populaire que les 12 clubs de la ville et de la périphérie non seulement sont combles, mais une longue liste de personnes y attendent une vacance pour la remplir.

Les facilités offertes par le club Bonaventure, avec son plan de prix d'admission payable pour chaque partie jouée, pourra accommoder toutes ces personnes qui devaient attendre souvent longtemps un certificat d'adhésion à l'un ou l'autre des clubs établis. Ce plan fournira également aux membres des clubs de golf et de yachting la possibilité de s'organiser un programme d'activités sportives pour les mois d'hiver.

Incident peu banal Les minutes du club, pour 1838, relèvent un incident peu banal. En effet, le club avait une rencontre contre le club de Québec à Trois-Rivières. Les perdants devaient payer le champagne à tout le monde à un souper mais ils le firent sous prétexte qu'un membre de l'équipe perdante, pour vérification, compta plus de bouteilles vides que de bouchons.

En ces temps assez reculés de la colonie les 71st Highlanders étaient baraqués à St-Jean, sous la commande d'un certain colonel Dalrymple qui voulait organiser un bonspiel avec les joueurs de Montréal. Trois joueurs reçurent la mission, de chaque équipe, de préparer la glace. Parmi ceux-ci, Sandy, un simple soldat qui avait la réputation d'être un fervent disciple de Bacchus, promit toutefois de maintenir une stricte sobriété.

Mais il faiblit et retomba dans son péché mignon de sorte qu'il libéra au moment de commencer la partie. Le colonel ordonna alors de creuser un trou dans la glace pour y regaillardir Sandy qui, par la suite, joua une partie spectaculaire.

En 1889, le club déménagea à son site actuel qui est encore en usage. A l'occasion de son centenaire, en 1907, un banquet fut organisé à l'Hotel Windsor, et un trophée représentant une tête de bélier fut offert au club par la première équipe écossaise à visiter le Canada. En 1924, Sa Majesté George V acquiesça à la demande du club d'utiliser la désignation royale.

Le 23 janvier 1937, ce club célébra avec zèle son 150ème anniversaire de fondation. A ce moment, il y avait 18 autres clubs qui avaient déjà atteint 100 ans d'existence. Mentionnons les clubs de Kingston (1820), Ferhus (1834), Toronto (1836) et Galt (1838).

De Toronto à Berlin TORONTO — Les patineurs de fantasia Otto et Maria Jelinek sont partis de Toronto pour Berlin, mardi soir, afin de se joindre à un groupe d'étoiles européennes lors de l'ouverture du nouveau Palais de Glace de la cité en ébullition, vendredi et samedi.

Le frère et la sœur, originaires de Oakville, Ont., sont les seuls nord-américains invités à participer à cet événement avec les champions européens.

Le Centre des loisirs de l'Immaculée-Conception vient de publier une brochure riche de renseignements sur les activités sportives, culturelles et sociales de ce milieu réputé de la métropole canadienne. Cette brochure paraît au seuil du dixième anniversaire du Centre et prouve que celui-ci n'a jamais cessé de mériter le titre de centre le plus animé et le plus populaire de Montréal.

Ces jours derniers on présentait ce document de 160 pages à quelques personnalités attachées au centre. On voit sur cette photo le R. P. Paul Mayer, s.j., curé de l'Immaculée-Conception, MM. Armand Riendeau, vice-président du Centre et Edgard Mailhot, président du dîner annuel des gouverneurs du centre. On peut se procurer cette brochure en faisant la demande au Centre des loisirs de l'Immaculée-Conception.

Le Centre des loisirs de l'Immaculée-Conception vient de publier une brochure riche de renseignements sur les activités sportives, culturelles et sociales de ce milieu réputé de la métropole canadienne.

Ces jours derniers on présentait ce document de 160 pages à quelques personnalités attachées au centre. On voit sur cette photo le R. P. Paul Mayer, s.j., curé de l'Immaculée-Conception, MM. Armand Riendeau, vice-président du Centre et Edgard Mailhot, président du dîner annuel des gouverneurs du centre.

On peut se procurer cette brochure en faisant la demande au Centre des loisirs de l'Immaculée-Conception.



Le Quartier français a visité Blue Bonnets, mardi soir. On voit, ici de gauche à droite : MM. Gabriel Grégoire, adjoint du président, François Pilon, président actif du "Quartier français", M. J.-Louis Lévesque, président honoraire de la même organisation et président de Blue Bonnets, Marcel Gareau, vice-président, le conducteur Henri Filion qui conduisait Copper Smith, le vainqueur de l'épreuve "Quartier français", un amble d'un mille, le propriétaire de Copper Smith, Marcel Bertrand, Joe Fuoco et Don Safolio, vice-présidents, et Gerry Simand, directeur.

Les meilleurs conducteurs à Blue Bonnets

Table listing drivers and their statistics for various races.

De la confiance chez Rees; du camouflage avec Barber

Deux hommes qui ne vivent qu'en fonction du golf et qui pour le golf, Jerry Barber et Dai Rees, les deux capitaines des deux équipes américaines et anglaises, sont tous deux d'avis que les chances des Américains ne sont pas aussi bonnes qu'ils le croient.

POUR LA PIPE... UNE DOUCEUR PARFAITE

Advertisement for Brahadis pipe tobacco, featuring an image of a pipe and text describing the product's quality and availability.

FORUM RANGERS vs CANADIENS advertisement for a hockey game on Saturday, October 14th at 8 PM.

Large advertisement for Dow beer, featuring a glass of beer, a football, and the text 'DOW FAIT RESSORTIR TOUTES LES QUALITÉS DE LA BIÈRE'.



**Café-Thé Confiture**  
**ADOPTEZ LES PRODUITS DESY**  
 RECONNUS LES MEILLEURS  
**J.-A. DESY L<sup>re</sup>**  
 MONTREAL

**L'EAU D'EVIAN**  
 EN "CANETTES"

doit faire partie de votre équipement pour :

- les vacances
- la pêche
- les pique-niques
- les excursions
- le camping

L'eau d'Evian, pure, légère, vous sera indispensable partout où les eaux de consommation peuvent vous paraître suspectes.

buvez l'eau d'**EVIAN**

SOURCE CACHAT  
 Un produit de France  
 "La plus forte vente mondiale"

En vente chez votre pharmacien  
**ROBERT & FILS L<sup>tee</sup>**  
 agents généraux pour le Canada  
 6683, rue Boyer, Mtl - CR. 4-2568

Tél. CR. 7-5700

**MAGNUS POIRIER**

Entrepreneur  
 Expert  
 Embaumeur  
 Pompes  
 Funèbres  
 6605, rue St-Laurent

**Georges Godin**  
 Successeur d'Arthur Landry Enrg.  
**DIRECTEUR DE FUNERAILLES**  
 SALONS MORTUAIRES MODERNES  
 SERVICE D'AMBULANCE

Salons : Bureau :  
 518 RACHEL EST 528 RACHEL EST  
 LAfontaine 4-3571

# La CSN demande de démocratiser et de décentraliser l'assistance sociale

La CSN a demandé hier au gouvernement provincial de revenir à l'ancienne formule de distribution des fonds d'assistance sociale et de revenir aux anciens tarifs, du moins, jusqu'à ce que le comité consultatif nommé par le ministre de la famille et du bien-être social, M. Emilien Lafrance, ait fait connaître ses principales recommandations.

En outre, la CSN est d'avis que, d'une façon générale, la formule de l'assistance sociale doit être décentralisée et démocratisée, de façon à permettre aux agences sociales locales et régionales qui sont les organismes les plus rapprochés des miséreux et qui connaissent mieux leurs problèmes, de jouer leur rôle dans le domaine de l'assistance sociale.

C'est M. Jean Marchand qui, après avoir fait l'analyse des principales difficultés survenues depuis quelque temps dans le domaine de l'assistance sociale, a fait connaître les réactions de la Confédération des syndicats nationaux dont le comité directeur est actuellement en séance à Montréal.

Il me semble, dit M. Marchand, que le gouvernement de la province ait agi de façon hâtive parce que certains rapports lui ont été fournis à l'effet qu'il s'était glissé des négligences et des abus en diverses régions de la province quant aux sommes allouées à certains citoyens en matière d'assistance sociale.

**AVIS DE DECÈS**  
 THEBERGE — A l'Hôpital Général de St-Lambert, le 11 octobre 1961, à l'âge de 55 ans, est décédé M. Robert Théberge, époux de Pauline Talbot, député libéral du comté de Chambly à l'Assemblée législative de Québec, demeurant au 4252, avenue Old Orchard. Les funérailles auront lieu lundi, le 16 courant. Le convoi funèbre partira des Salons Urgel Bourgeois Ltee (angle boul. Décarie et avenue Notre-Dame-de-Grâce), à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 10 h. La dépouille mortelle sera exposée mardi, au salon Morin & Fils, St-Eleuthère, comté Kamouraska, où un libéra sera chanté mercredi matin. Inhumation au cimetière du même endroit. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Dons au Centre Ozanam de Ville Jacques-Cartier. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

ce, ou quant aux allocations accordées sans motif suffisant. Dans le domaine de l'assistance sociale, administré par la province, aussi bien qu'en matière d'assurance-chômage, sous la responsabilité du gouvernement fédéral, la CSN a toujours pré-tendu que le gouvernement ne devait pas pénaliser l'immense

majorité des citoyens qui se comporte honnêtement dans le but de réfréner les abus de quelques-uns. Nous croyons que le gouvernement dispose d'autres moyens pour empêcher les abus. Le mouvement ouvrier est d'ailleurs le premier à regretter ces abus et nous serons heureux de collaborer avec le

gouvernement pour régler ce problème. Nous n'en continuons pas moins de croire que la réglementation générale ne doit pas être faite uniquement pour régler des cas d'exceptions.

La CSN demande au gouvernement provincial de revenir aux anciens tarifs d'assis-

tance chômage et au mode traditionnel de distribution des fonds d'assistance jusqu'au jour où une étude approfondie aura permis d'établir une politique qui soit vraiment fondée sur la réalité. Cette recommandation semble d'ailleurs le vœu unanime de tous ceux qui s'intéressent à l'assistance sociale.

"Ce retour au statu quo s'impose d'autant plus que le ministre de la famille et du bien-être social, M. Emilien Lafrance, annonçait récemment la formation imminente d'un comité consultatif qui verra à conseiller le gouvernement en matière d'assistance sociale. Il nous apparaît inacceptable que ce Comité soit mis devant un fait accompli. D'autre part, c'est avec grand plaisir que la CSN offre au ministre de la famille et du bien-être social

et au gouvernement de la province, son entière collaboration dans l'étude et la solution des problèmes concernant l'assistance sociale.

Pour assurer l'efficacité maximum des mesures d'assistance, la CSN croit que l'état provincial devrait éventuellement :

a) établir lui-même, ou en collaboration avec les services de bien-être municipaux, là où ils existent, des bureaux régionaux préposés à la distribution des allocations sociales.

b) créer, sur le plan régional, parallèlement à ses bureaux administratifs, des comités consultatifs formés de citoyens éclairés et représentant les diverses couches de la population. Ces comités seraient d'abord chargés de surveiller l'application des lois d'assistance sociale et

d'aviser le ministre de la famille des difficultés qui pourraient survenir. La CSN croit que ces comités régionaux devraient (suite à la page 6)

## Nouvel aliment qui ne fait pas grossir

Il s'agit d'Avicel, un aliment, ou plutôt un "non-aliment" qui permettrait de manger à sa faim tout en gardant sa ligne! Lirex dans SELECTION du Reader's Digest d'octobre comment un chimiste a découvert par hasard une substance grâce à laquelle on pourrait bientôt confectionner des biscuits à une calorie, du gâteau au chocolat à 85 calories par tranche au lieu de 270. Achetez Sélection aujourd'hui!

# NUL AUTRE MOYEN DE TRANSPORT NE PEUT OFFRIR UN TEL CONFORT... à des tarifs aussi bas\*



\*Les nouveaux tarifs réduits aller-retour du CN épargnent 40% à toute personne qui vous accompagne. Plusieurs des tarifs réduits du CN incluent lit, repas et pourboires.

Canadien National  
 Ne traînez pas d'ennuis—prenez le train

OUVERT CE SOIR jusqu'à 9h. — Samedi 5h.30

**dupuis**

**BROADLOOM**  
 VISCOSE (CUSHION TWEED)  
 Envers CAOUTCHOUC-MOUSSE 3/16"  
 RICHE EFFET TWEED ULTRA MODERNE

**4.19**  
 LA VERGE CARREE

**3.19**  
 LA VERGE

LES NUANCES SONT INALTERABLES étant fixées par la composition chimique de la fibre viscosse. Egalement de longue durée et d'entretien plus facile.

Toute l'apparence d'un tapis valant deux fois ce prix

Largeurs 9 et 12 pieds

Même qualité offerte dans les mêmes nuances ci-dessous. Largeur 27 pouces pour passage...

**EFFET TWEED**

- BRUN/BEIGE/IVOIRE
- BEIGE/IVOIRE
- VERT/BRUN/IVOIRE
- GRIS/NOIR/IVOIRE
- TURQUOISE/BRUN/IVOIRE

# Vente

2 derniers jours

Une marque exclusive à DUPUIS  
**"DUPREX"**  
 AVEC POMPE A VIDER AUTOMATIQUE

Essoreuse robuste avec bouton de pression et un déclat de dégagement instantané pour plus de sûreté. Cuve d'une capacité de 9 livres de linge par "brassée". Aussi peu que 1.25 par semaine

**107.**

GARANTIE DE 5 ANS sur mécanisme et moteur SERVICE ET GARANTIE DUPUIS

DUPUIS — QUATRIEME — RAYON 710

**semi-annuelle**

**"TRULON"**  
 LAVEZ-POSEZ

EMBELLISSEZ LES FENETRES... POUR L'AUTOMNE... LES FETES...

**"TRULON"**  
 TISSU MIRACLE  
 DRAPERIES LAVABLES  
 PRETES A SUSPENDRE  
 Largeur à la paire 48"  
 Hauteur 90"

**9.89**  
 LA PAIRE

**"TRULON"**  
 RIDEAUX CONFECTIONNES EN MARQUISSETTE "TRULON"  
 Largeur à la paire 62"  
 Hauteur 90"

**3.19**  
 LA PAIRE

DELICATES FANTASIES BLANC

C'est une marquise très souple, lavable à la main. Le fini est permanent. Lavez et suspendez sur la tringle... Cette qualité sèche très vite. Pas de repassage.

\*Marque déposée

DUPUIS — CINQUIEME — RAYON 740